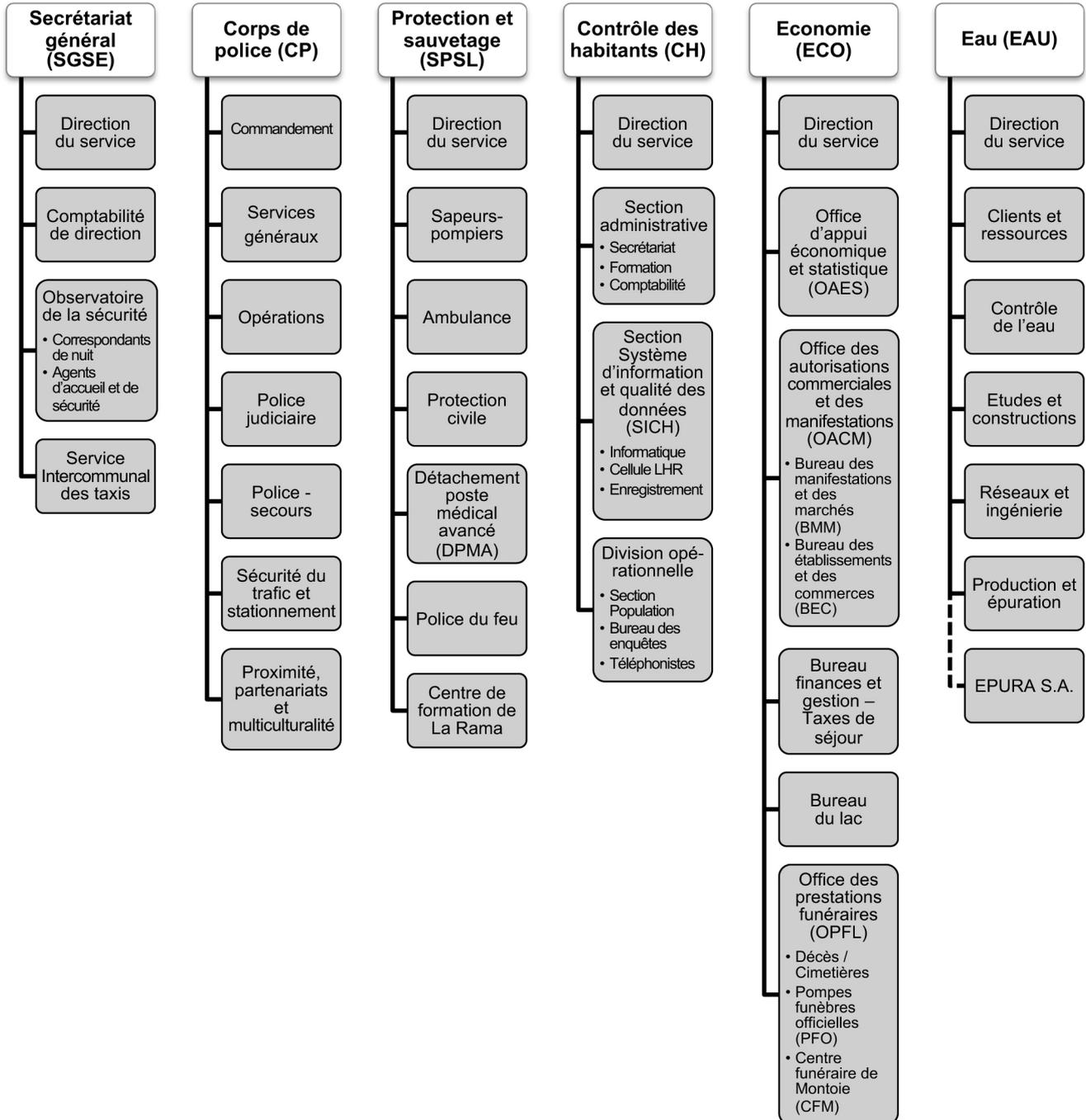


# Direction de la sécurité et de l'économie

## Directeur



# Direction de la sécurité et de l'économie (SE)

L'année 2019 a vu sept nouvelles mesures du programme de législature placées sous la responsabilité de la Direction de la sécurité et de l'économie (SE) être mises en œuvre. Ce sont désormais 21 mesures sur 32 qui déploient leurs effets. Les 11 dernières mesures ont pour leur part toutes été initiées ou marquées par de significatifs développements. Il est également à relever que la direction SE est à l'origine du dépôt de cinq préavis portant sur la politique de distribution et de traitement de l'eau, la vidéosurveillance et l'aménagement de zones de baignades.

## Secrétariat général

L'Observatoire de la sécurité a lancé, au mois de novembre, une nouvelle prestation permettant aux victimes et témoins d'actes ou de propos relevant du harcèlement de rue de les signaler via une application ou le site web de la Ville. Afin de garantir le suivi et l'étude de ces signalements, un poste de chargé·e de mission dédié a été créé.

Parallèlement, les Correspondant·e·s de nuits ont élargi leur public-cible en déployant désormais également leurs actions de sensibilisation et de responsabilisation auprès des personnes toxicomanes occupant l'espace public.

De plus, les bases d'une politique municipale de lutte contre les discriminations et d'inclusion des personnes LGBTIQ+, à mener sous l'égide de l'Observatoire, ont également été posées au travers du rapport-préavis N°2019/26.

En outre, un cadre légal et réglementaire cantonal fixe désormais les conditions d'exercice de l'activité des taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur·euse (VTC).

## Corps de police

Le nombre d'infractions relatives au Code pénal a diminué de 11% (12'524 contre 14'106 en 2018). L'année 2019 fut aussi marquée par un nombre important de manifestations en lien avec la thématique climatique.

L'action entreprise en 2018 afin de lutter contre le deal de rue par une présence policière accrue aux endroits les plus sensibles de la ville a non seulement été poursuivie mais pérennisée. Ce dispositif fait désormais partie intégrante des missions générales du Corps. Parallèlement, le déploiement de l'application Aedilis, laquelle permet un géoréférencement et un suivi des observations de terrain, offre un outil supplémentaire dans la mise en œuvre de la police de proximité.

## Service de protection et sauvetage

Toujours fortement impliqué dans l'organisation et la tenue des grands événements sportifs qui jalonnent le calendrier lausannois, le service a vu le nombre des interventions des sapeur·euse·s-pompier·ère·s légèrement régresser, alors que les missions de l'entité ambulances augmentaient de 4.7%. Du point de vue organisationnel, le Détachement poste médical avancé (DPMA) a pris possession des locaux anciennement occupés par les Pompes funèbres officielles à la rue de la Vigie 6, permettant ainsi un regroupement efficace des forces d'intervention.

## Service de l'économie

La qualité des espaces publics figure en bonne place dans le programme de législature. Dans cette optique, la Municipalité a notamment établi une directive, d'entente avec GastroLausanne, bannissant des terrasses lausannoises le mobilier publicitaire et celui en plastique, lui préférant le mobilier en bois et en métal. L'année 2019 a également été marquée par la publication de «*Lausanne: les nombres d'une ville*», cahier de 374 pages regroupant de très nombreuses données statistiques sur la ville. Cette somme témoigne de l'apport de l'Office d'appui économique et statistique dans la production de bases décisionnelles nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques au même titre que dans la mise à disposition d'indicateurs utiles au secteur privé, notamment lorsqu'il s'agit de décisions d'implantations ou de développement.

## Service de l'eau

Outre les premières adjudications en lien avec la construction de la nouvelle usine de production de Saint-Sulpice, le Service de l'eau a procédé à l'extension de son laboratoire de Lutry, ceci afin de garantir des analyses et un suivi encore plus performants, tant pour ce qui est de l'eau potable que des eaux usées. Cet investissement se révèle opportun afin d'anticiper et traiter avec la plus grande efficacité les problématiques liées à la présence de certains micro-polluants.

C'est ainsi que des traces de chlorothalonil, un pesticide, ont pu être détectées dans certains captages qui ont donc été détournés. Cette substance, pouvant représenter un danger pour la santé, existe dans de nombreuses ressources d'eau en Suisse. Ce double constat a amené la Confédération à décider son interdiction.

Ces efforts constants menés en vue de garantir une qualité maximale de l'eau distribuée aux habitant·e·s de la région lausannoise se déploient également dans un esprit de solidarité avec celles et ceux pour qui l'usage d'un robinet reste un geste qui n'a rien d'anodin. C'est ainsi que 2019 a été marquée par le 10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat entre Lausanne, soutenue par 23 communes partenaires, et la Ville de Nouakchott, capitale de la Mauritanie. Le nouveau projet lancé à cette occasion se traduira par la pose de plus de 70 km de réseau de distribution d'eau potable et d'évacuation.

## SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

#### Secrétariat général

- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité ainsi que des dossiers et des affaires du Conseil communal
- traitement du courrier et des demandes issues des services transversaux
- participation aux groupes de travail interdirections
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chef·fe·s de service

#### Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	6.60	6.60	6.60	5.80
Direction SE	9.35	9.25	8.25	8.25
Observatoire de la sécurité	13.45	14.20	13.95	13.70
Total service	29.40	30.05	28.80	27.75

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-0.60

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	8	6.60	7	5.80
Direction SE	10	9.25	9	8.25
Observatoire de la sécurité	22	14.20	22	13.70
Total service	40	30.05	38	27.75

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
	0	0
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	0
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>1</b>

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

Les principales tâches sont les suivantes :

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité ;
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, LGBTIQ+, etc.) ;
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité ;
- coordination de l'Unité des correspondant·e·s de nuit (CN) et des agent·e·s d'accueil et de sécurité.

En 2019, plusieurs dossiers ont occupé l'Observatoire de la sécurité :

- la rédaction du préavis N°2019/07 (« *Politique municipale en matière de vidéosurveillance dissuasive “ Rapport d'activité et révision du règlement communal sur la vidéosurveillance ”* ») proposant un projet de révision du règlement communal sur la vidéosurveillance ;
- la rédaction de la réponse à l'interpellation de Mme Eliane Aubert du 29 janvier 2019 « *Homophobie et transphobie : que fait la Ville de Lausanne ?* » ainsi que du rapport-préavis N°2019/26 (« *Politique de lutte contre les discriminations visant les personnes LGBTIQ+ – Réponse au postulat de Mme Léonore Porchet et consorts “ Pour que Lausanne rejoigne le Rainbow Cities Network ” – Réponse au postulat de Mme Géraldine Bouchez “ Un symbole fort pour dire NON à l'homophobie ”* ; »). Avec ce rapport-préavis, la Municipalité s'engage concrètement à mettre en place, en partenariat avec les associations, divers partenaires et les services de la Ville, une politique transversale de lutte contre les discriminations et d'inclusion des personnes LGBTIQ+ ;
- dans le domaine du harcèlement de rue, l'Observatoire de la sécurité a lancé, au mois de novembre, une nouvelle prestation permettant aux victimes et témoins de signaler des cas via l'application mobile de la Ville de Lausanne ou une page web dédiée sur son site internet. Pour traiter qualitativement ces signalements et répondre aux demandes de contact des victimes et témoins, l'Observatoire a créé, au mois de septembre, un nouveau poste de chargé·e de missions harcèlement et incivilités. Parallèlement, l'Observatoire a organisé avec l'Etat-major la première séance de sensibilisation du Corps de police à la problématique du harcèlement. Les années à venir, ce module sera déployé de manière échelonnée pour les agent·e·s. Les Correspondant·e·s de nuit et les Agent·s· d'accueil et de sécurité ont également bénéficié de cette sensibilisation.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a coordonné plusieurs rencontres permettant aux acteur·trice·s concerné·e·s d'adapter rapidement les mesures à prendre pour concilier au mieux cette activité avec le visage plus résidentiel de Sévelin.

Enfin, il a coordonné plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne, médiation urbaine). Il a également donné des cours ou conférences sur des thèmes divers (politique nocturne, médiation sociale, prévention de la violence, réduction des risques en milieu festif, politique de lutte contre le harcèlement de rue notamment). Dans le domaine de la toxicomanie, en lien notamment avec les nouvelles activités de l'équipe des CN (voir ci-dessous), il a été intégré dans le travail de coordination y relatif.

### **Correspondant-e-s de nuit (CN) et Agent-e-s d'accueil et de sécurité (AAS)**

Pour sa quatrième année d'existence, l'unité des CN a vu ses tâches et objectifs une nouvelles fois étendus. Dès le 15 mai et pour une durée test initiale de quatre mois, l'équipe s'est approchée du public toxicomane présent dans l'espace public, ceci exceptionnellement en journée afin, notamment, de le sensibiliser à son comportement tout en l'encourageant à fréquenter l'Espace de consommation sécurisé (ECS). Dans un délai rapide, l'équipe s'est familiarisée avec les spécificités de ce nouveau public-cible. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, sur la base concluante de ce test, le travail auprès de ce public se poursuit dans le cadre des horaires nocturnes de l'équipe des CN.

L'équipe des AAS a, elle, vécu sa première année complète d'activité à l'ECS ouvert en octobre 2018. Leur travail permet à l'ECS de fonctionner dans de bonnes conditions et d'accueillir un nombre croissant de bénéficiaires.

### **TAXIS**

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que les révisions réglementaires ;
- organiser les séances du Comité de direction et de la Commission administrative et contribuer au bon déroulement de celles du Conseil intercommunal ;
- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur-euse et/ou d'exploitant-e de taxis ;
- traiter les dossiers des candidat-e-s aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteur-trice-s de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc. ;
- surveiller et corriger les examens topographiques.

Six collaborateur-trice-s, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), composée d'Epalinges, Lausanne, Prilly, Pully, Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Belmont-sur-Lausanne, Paudex, le Mont-sur-Lausanne et Bussigny.

Les organes intercommunaux de l'Association sont le Conseil intercommunal et le Comité de direction, ainsi que la Commission administrative. L'administration de l'Association est assurée par le Service intercommunal des taxis.

### **Conseil intercommunal**

Lors de sa séance du 28 janvier, le Conseil intercommunal a reconduit, pour une durée d'un an, la disposition octroyant au Comité de direction la compétence de prévoir des exceptions aux exigences d'octroi du carnet de conducteur-trice de taxis.

L'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, de la nouvelle loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et de son règlement d'application nécessitera une refonte du règlement intercommunal sur le service des taxis, étant entendu que les VTC seront dorénavant gérés par le Canton.

Le Conseil intercommunal des taxis a siégé à trois reprises en 2019.

### **Comité de direction**

26 concessions ayant été déposées, le Comité de direction a décidé de lancer, le 8 février, un appel d'offres pour 16 concessions individuelles.

Le 1<sup>er</sup> avril est entrée en vigueur l'obligation d'apposer un signe distinctif permettant l'identification de tout véhicule affecté au transport professionnel de personnes, ainsi que la diminution de 230 à 180 du nombre minimal de concessions délivrées et de 280 à 240 de leur nombre maximal.

La consultation du règlement d'application de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) et les échanges avec le Conseil d'Etat qui ont suivi ont abouti à l'ajout d'une disposition dans ledit règlement précisant la notion d'usage accru du domaine public, ce qui a permis, en décembre, de procéder au renouvellement des autorisations B.

Le Comité de direction a tenu trois séances.

## Commission administrative

A l'issue de ses 14 séances, la Commission administrative, organe chargé notamment d'accepter ou de refuser l'octroi d'une autorisation et de réprimer les infractions au règlement sur le service des taxis a rendu 32 décisions allant de la mise en garde au retrait du carnet de conducteur·trice de taxi, de l'autorisation d'exploiter ou de la concession.

## Contrôles de police

Les contrôles de police, notamment 11 nocturnes (9 en 2018), se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 95 (159 en 2018). Au total, on dénombre 138 dénonciations dressées (296 en 2018), tous corps de police confondus. La baisse du nombre de rapports de dénonciation s'explique par le fait que les VTC ont pu régulariser leur situation auprès du Service intercommunal des taxis (SIT).

## Concessions / Autorisations

### Concessions – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre de concessions		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Compagnies	4	4		
Exploitant·e·s indépendant·e·s	142	146	142	146
Total	146	150	224	228

Suite à un appel d'offres lancé le 8 février pour 16 concessions individuelles, 14 ont été délivrées et 2 sont bloquées dans l'attente du traitement de 3 recours.

### Autorisations – Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Exploitant·e·s regroupé·e·s au sein de:				
Taxiphone	47	43	49	46
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	50	57	54	59
Total	99	102	106	108

### Autorisations – Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2018	2019	2018	2019
Entreprises	5	6	21	29
Exploitant·e·s indépendant·e·s	3	4	4	5
Total	8	10	25	34

## Conducteur·trice·s

Au nombre de 679 (2018 : 555), dont 230 détenteur·trice·s d'un carnet de conducteur·trice allégé (CCTA), les conducteur·trice·s de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2018	2019	2018	2019
Conducteur·trice·s « régulier·ère·s »	392	387	14	11
Conducteur·trice·s « auxiliaires »	145 <sup>1)</sup>	273 <sup>2)</sup>	4	8 <sup>3)</sup>
Total	537	660	18	19

<sup>1)</sup> dont 102 CCTA

<sup>2)</sup> dont 223 CCTA

<sup>3)</sup> dont 7 CCTA

Au cours de l'année, sur 245 demandes enregistrées (2018 : 128), 190 carnets de conducteur·trice ont été délivrés (2018 : 134) dont 172 CCTA.

## Centraux d'appel

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 976'520 courses, soit 542'380 distribuées et 434'140 au vol, contre 1'011'372 en 2018 (-3.44%).

Le nombre de courses effectuées en 2019 par les chauffeur·euse·s de Taxiphone est de 86'401, contre 95'030 en 2018 (-9.08%). Le nombre de courses effectuées par les sociétés Uber, Driven et Kapten n'est pas connu.

## Stations

Les stations sont au nombre de 47 et offrent un total de 176 places (comme en 2018).

## CORPS DE POLICE (CP)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois et des procédures
- répondre aux attentes de la population

### Commandement

- direction du service
- assurer la communication du Corps de police, ainsi que les actions de prévention

### Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

### Opérations

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

### Appui Opérations

- gestion des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine et de la cellule de négociation

### Police judiciaire (PJ)

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

### Police-secours (PS)

- gestion des interventions d'urgence
- présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

### Sécurité du trafic et stationnement (STS)

- gestion et prévention des accidents de circulation, formation et sensibilisation des usager·ère·s
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

### Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	18.80	18.55	16.45	15.45
Nouvelle volée assermentée	0.00	12.00	0.00	8.00
Opérations	84.80	81.65	89.15	85.15
Police Judiciaire	116.75	115.45	117.45	115.95
Police-Secours	171.35	172.25	168.30	168.00
Proximité, parten.et multicult.	52.65	48.75	51.10	51.10
Sécurité Trafic, Stationnement	140.15	136.20	139.85	136.95
Services généraux CP	71.55	69.15	76.95	75.15
Postes gelés - CP			5.05	0.00
<b>Total service</b>	<b>656.05</b>	<b>654.00</b>	<b>664.30</b>	<b>655.75</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>+ 8.25</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction CP	21	18.55	18	15.45
Nouvelle volée assermentée	12	12.00	8	8.00
Opérations	86	81.65	90	85.15
Police Judiciaire	121	115.45	122	115.95
Police-Secours	176	172.25	171	168.00
Proximité, parten.et multicult.	55	48.75	57	51.10
Sécurité Trafic, Stationnement	141	136.20	141	136.95
Services généraux CP	78	69.15	85	75.15
<b>Total service</b>	<b>690</b>	<b>654.00</b>	<b>692</b>	<b>655.75</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s / aspirant·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n		n	
Académie de police	26		25	
Direction CP	4		4	
Services généraux CP	3		3	
<b>Total service</b>	<b>33</b>		<b>32</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	39	20
	sortant(s)	entrant(s)
Nombre de transfert(s)	1	1
<b>Total service</b>	<b>40</b>	<b>21</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	26
Départ à la retraite	10
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>39</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2018 a été marquée par une baisse du nombre des infractions au Code pénal à Lausanne de 11% (de 14'106 en 2018 à 12'524 en 2019). Cette diminution est constatée dans un contexte de hausse de la population (+544 habitant·e·s – pour la première fois Lausanne dépasse les 146'000 habitant·e·s au 31 décembre 2019). La Centrale d'engagement de la Police municipale de Lausanne (PML) observe une baisse de 7.4% des appels. Elle a reçu 73'146 appels en 2019. Logiquement, le nombre d'interventions est donc en baisse pour Police-secours qui comptabilise 28'330 interventions/sollicitations (-3.7% par rapport à 2018).

En juin, après une année de mise en œuvre, le Corps de police (CP) tire un bilan très positif des mesures de lutte contre le deal de rue par une présence renforcée du personnel policier en rue, notamment en six endroits connus pour être fréquentés par des trafiquant·e·s. Le dispositif déployé de 8h à 22h a été étendu de 7h à 23h en journée en janvier 2019. Les effets collatéraux positifs sur l'ensemble des délits et incivilités dans les secteurs concernés ont abouti à la décision d'inscrire cette action dans les missions générales du Corps. Cette présence a aussi permis de faire respecter l'interdiction cantonale de la mendicité.

De manière générale, 2019 a été une année intense en manifestations et a vu l'émergence du mouvement Grève du Climat. Est apparu ensuite le collectif Extinction Rebellion, prônant la désobéissance civile et compliquant singulièrement l'action de la police en refusant d'effectuer leurs actions dans la légalité. Ces mouvements ont générés à eux seuls pas

moins de 15 événements qui ont nécessité la mise en place de dispositifs policiers conséquents débouchant sur de nombreuses interpellations et dénonciations.

## **COMMANDEMENT**

### **Communication et prévention**

Le Bureau de la communication a répondu à 339 demandes des médias durant l'année et a diffusé 18 « 117 Express » ainsi que 23 communiqués de presse.

Les réseaux sociaux ont été très régulièrement utilisés en 2019 afin de renseigner la population et de mettre en avant les activités du CP et du Service de protection et de sauvetage. Un accent particulier a été porté sur la prévention et le recrutement. Plus de 17'000 personnes suivent le Corps de police sur Facebook.

### **Campagnes de prévention**

En plus des activités de prévention auprès des élèves dans les classes lausannoises, 11 campagnes ont été réalisées en 2019 (quatre nationales, six cantonales et une lausannoise). La Brigade de prévention routière a effectué des contrôles de circulation préventifs liés à plusieurs de ces campagnes. L'action des spécialistes lors de nombreux événements a permis de sensibiliser plusieurs milliers de personnes.

Les patrouilleuse-s scolaires sont toujours plus sollicités et attendus à différents endroits en ville, notamment à la suite d'un accident.

## **SERVICES GÉNÉRAUX (SG)**

Une nouvelle cheffe des Service généraux a pris ses fonctions en juillet 2019.

### **Finances et logistique**

De nombreux aménagements relatifs à l'exploitation de l'Hôtel de police (HP) ont été entrepris ou suivis, notamment l'extension du système de vidéosurveillance dans tous les boxes et cellules de l'HP (permettant une meilleure sécurité pour les détenu·e·s et le personnel) et la mise aux normes d'une partie des portes ainsi que des équipements sanitaires des cellules (afin de répondre aux recommandations pour l'accréditation des locaux).

La volonté de développer la mobilité douce se matérialise par la prise en charge par le garage de police de plus en plus de cycles acquis par les différentes unités du Corps. On en dénombre pas moins de 129 en 2019, contre seulement 16 en 2010.

Des projets techniques d'envergure ont également été suivis (remplacement du matériel radio Polycom, travaux de ventilation de l'HP notamment).

### **Ressources humaines (RH)**

L'année 2019 a été marquée par l'engagement de 49 personnes, à savoir 26 policier·ère·s (19 en 2018) ayant réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 3 policier·ère·s formé·e·s (2 en 2018), 3 assistant·e·s de sécurité publique (1 en 2018) et 17 civil·e·s (7 en 2018).

Dans un souci d'améliorer son efficacité, l'entité RH a introduit et développé de nouveaux outils de gestion tels que Sharepoint et un programme informatique visant à une formalisation de ses processus (Optimiso).

### **Unité juridique**

En plus des nombreuses analyses juridiques (avis de droit) et du suivi courant des divers dossiers, les juristes du CP ont dû, tout au long de l'année, fournir des déterminations sur les recours adressés à la Commission communale de recours en matière d'impôts et de taxes spéciales (CCRI) contre la facturation des interventions de police et des mises en fourrière.

## **Formation et développement**

### **Déontologie et qualité**

Il est relevé une stabilisation dans le nombre de doléances mettant en cause le comportement des policier·ère·s avec 24 cas en 2019 (25 en 2016, 25 en 2017 et 26 cas en 2018).

Il est à noter qu'environ 90% des situations ont été réglées à l'amiable, une rencontre avec le déontologue permettant souvent de lever des malentendus. Seul un quart des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie ont révélé des manquements donnant lieu à des recommandations afin d'assurer un processus d'amélioration continue des pratiques contre près d'un tiers en 2018.

### **Mandats stratégiques**

Dans le cadre du Comité technique Comportement policier de Francopol, la formation sur les droits humains et la prévention de la torture destinée aux forces de défense et de sécurité du Burkina Faso a été poursuivie. Dans ce contexte, un cadre policier lausannois a été détaché sept jours dans la Ville de Leo avec un collègue du Service de police de la Ville de Montréal.

Deux autres mandats prioritaires ont été suivis, soit la mise en œuvre de formations à l'acquisition d'outils de base en management et à l'animation d'un retour d'expérience professionnel pour les cadres, de même que la finalisation de la planification opérative du secteur Safety Security des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2020 pour le site de Lausanne.

## Centre de formation

Une formation particulière a été mise sur pied en 2019 sous l'égide de l'Etat-major DIAM (Directives d'intervention en cas d'accident majeur) dans le domaine Crime de masse. Les 11 sessions (qui ont mobilisé pas moins de 330 figurant·e·s) ont permis de former 193 policier·ère·s, 96 sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s et 68 ambulancier·ère·s.

Au total, 233 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle et 1'089 formations en lien avec le développement des compétences métier ont été suivies.

Des formations de l'Institut suisse de police (ISP) de type e-learning ont été effectuées par l'ensemble du personnel policier dans les domaines Cybercrime & Coopération policière internationale.

Le Centre de formation a organisé l'entrée en fonction de 26 nouveaux aspirant·e·s de la volée 2019. Une formation d'intégration de deux semaines a également été dispensée à la volée 2018 à l'occasion de son entrée en service. Il a en outre assuré la mise à disposition de 909 heures de formation au bénéfice de l'Académie de police de Savatan.

## Unité psychologique

L'Unité psychologique a engagé une psychologue à 30% pour l'appui au recrutement des aspirant·e·s de police.

Fortement impliquée dans de nombreux mandats institutionnels, elle a axé également son action sur la gestion de quatre équipes spécialisées (appui au recrutement, Cellule psychologique DIAM (CeIPsy), équipe de débriefing et cellule AVP-Police). Un rapprochement avec les autres structures romandes de soutien psychologique en cas de catastrophe a permis de mettre en place des solutions concrètes lors de demande d'appui intercantonal.

Les activités de formation de l'Unité psychologique ont touché de nombreux publics: formation de base romande de débriefeur·euse·s, formation continue de l'ensemble de la CeIPsy DIAM, sessions de sensibilisation au burnout, formation continue de la cellule de débriefing et formation à la communication opérationnelle au sein de l'ISP.

## OPÉRATIONS

### Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)

La CAE a géré 73'146 (200/jour) appels d'urgences (79'009 en 2018).

172 déclenchements d'alarmes ont été enregistrés.

Pas moins de 35 structures de conduite ont dû être mises sur pied, principalement dans le cadre des manifestations sportives et en lien avec le thème du climat.

Du 17 au 27 juin, la CAE a accueilli la structure de conduite conjointe de la Police municipale de Lausanne (PML) et la Police cantonale vaudoise (PCV) pour le 125<sup>e</sup> anniversaire du Comité International Olympique (CIO), l'inauguration de la Maison Olympique et la 134<sup>e</sup> Session du CIO.

### Cellule « Sentinelle »

Cette unité a établi 99 préavis pour des manifestations, traité 273 demandes pour des vols de drones et réalisé 12 enquêtes à l'endroit de personnes dites quérulentes. A ces chiffres s'ajoutent 32 enquêtes pour des permis d'acquisition ou de restitutions d'armes à feu (15 en 2018) et la présence en rue de cette unité pour des manifestations à 47 reprises (35 en 2018).

### Organisation DIAM

Le plan Canicule, comme chaque année, a été mis en œuvre du 1<sup>er</sup> juin au 31 août. A cette occasion, plus de 11'000 lettres d'information ont été adressées aux personnes de plus de 75 ans, domiciliées sur le territoire lausannois. Les conditions météorologiques de cette année n'ont pas nécessité l'activation de ce plan.

### Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)

La BVNPB a effectué 2'121 contrôles (+13.2% par rapport à 2018), se répartissant comme suit:

- 1'023 contrôles des établissements de jour ont donné lieu à 111 dénonciations, 53 avertissements et 4 rapports d'investigations;
- 223 contrôles des établissements de nuit ont donné lieu à 18 dénonciations, 17 avertissements et 18 rapports d'investigations;
- 486 contrôles des commerces et magasins ont donné lieu à 25 avertissements et 31 dénonciations (principalement pour le non-respect des horaires);
- 299 contrôles de manifestations ont donné lieu à 16 dénonciations, 30 avertissements et 3 rapports d'investigations. Les dénonciations ont principalement pour objet les niveaux sonores, les directives et les horaires non respectés;
- 90 contrôles divers (enquêtes, tapages, refuges, autres locaux, véhicules, etc.).

De jour, les policier·ère·s ont distribué 85 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules. A noter que pour la troisième année consécutive, une baisse de plus de 20% a été relevée dans tous les services délivrant lesdites fiches, ce qui semble démontrer que le parc automobile est bien entretenu.

La BVNPB a rédigé 610 préavis pour des manifestations, constructions ou diffusions de musique et 206 préavis ont été réglés par téléphone.

Pour terminer, la brigade a répondu à 19 sollicitations de citoyen·ne·s dérangé·e·s par des nuisances sonores émanant principalement des problématiques liées aux ventilations, climatisations, chauffages ou pour l'utilisation d'engins bruyants (souffleuses à feuilles ou tondeuses à gazon).

## **Planification et Engagement**

1'381 préavis ont été délivrés par le CP, que ce soit par écrit, téléphone ou retour de courriels. Ils avaient trait à des manifestations, des animations d'établissements, des constructions, des autorisations de musique, etc. 816 ont été traités par la BVNPB, 379 par la division Sécurité du trafic et stationnement, 87 par le chef Planification et Engagement et 99 par la cellule « Sentinelle ».

## **Appui opérations**

### **Brigade cycliste**

La Brigade cycliste a pu compter sur l'entrée en fonction d'un nouveau chef en début d'année.

La collaboration avec le Service des parcs et domaines se poursuit, à satisfaction. Le nombre d'heures passées dans les espaces verts a diminué à 460 en 2019, (748 en 2018), principalement en raison des nombreuses sollicitations de la brigade sur cette période.

On relèvera également la confirmation de la plus-value des vélos électriques, lesquels améliorent grandement la capacité de déplacement des cyclistes.

### **Brigade canine**

En 2019, le nombre d'engagements des chiens continue d'augmenter pour passer à 939 (812 en 2018).

Les recherches de produits stupéfiants, que ce soit au profit de la Police judiciaire municipale, de la Police de sûreté ou dans le cadre de la lutte contre le deal de rue, est toujours le travail le plus important effectué par les chiens lausannois. Sur les 686 recherches de stupéfiants, 299 ont donné lieu à un résultat positif. La marijuana (environ 12 kg) et le haschisch (environ 4 kg) sont les principaux produits découverts. A cela s'ajoute environ 2 kg de cocaïne.

Suite au départ d'un conducteur, la brigade ne compte actuellement plus qu'un chien spécialisé dans la recherche d'explosifs dans ses rangs contre six chiens « stups ».

### **Cellule de négociation**

La Cellule de négociation a été sollicitée à 11 reprises pour des interventions à hauts facteurs de risque. Elle a également été consultée à plusieurs reprises pour des appréciations de situations sensibles.

Une procédure a été mise en place pour simplifier les demandes d'appuis mutuels avec la Cellule de négociation de la Police cantonale (CNCS), en cas de situation dégradée.

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année, en collaboration avec la CNCS et l'Unité psychologique, la cellule a participé à la formation des opérateur·trice·s des centrales d'alarme sur la communication d'urgence et la communication tactique (situation de tireurs actifs). Ce concept a été partagé au niveau des polices de Romandie, de Berne, du Tessin et de la Police fédérale. Toujours en collaboration avec la CNCS, une formation en lien avec la communication d'urgence à l'attention des primo-intervenant·e·s de terrain vaudois a été conçue.

### **Groupe d'intervention (GIPL)**

Au cours de l'année, un partenariat a été mis sur pied entre le GIPL et le Détachement d'action rapide et de dissuasion de la police cantonale (DARD). Le 33% des 148 interventions du GIPL ont été effectuées dans ce cadre.

Les interventions liées au monde des stupéfiants représentent environ un tiers des activités, mais de nouveaux phénomènes en lien avec la grande criminalité ont également occupé le GIPL de façon régulière.

## **POLICE JUDICIAIRE (PJ)**

Le volume global d'affaires traitées par la PJ est au plus bas depuis plusieurs années (-10.9% par rapport à 2018). Par contre, les enquêtes deviennent toujours plus longues et plus complexes, de par les moyens techniques à engager pour exploiter des données numériques (web, téléphones portables, tablettes, systèmes de surveillance, etc.).

Depuis octobre 2019, sur la base des articles 306 et suivants du Code de procédure pénale, le Ministère public central a transmis la mission de traiter toutes les plaintes nominatives aux organes de police. Pour la police de Lausanne, cette mission incombe exclusivement à sa police judiciaire, répartie entre ses différentes brigades.

Concernant la gestion des détenu·e·s dans la zone de rétention de l'HP à la rue Saint-Martin 33, le taux d'occupation a sensiblement diminué par rapport à 2018 (de 63% à 48%). Sur l'année, une minorité de personnes y ont passé plus de 48 heures (15%)

### **Brigade du patrimoine**

Cette brigade observe une nette progression des infractions ayant comme vecteur internet.

Au niveau des affaires particulières, relevons l'arrestation d'une dizaine d'individus ayant arraché des colliers en or dans des établissements nocturnes (une dizaine de cas à Lausanne et une vingtaine ailleurs en Suisse). Dans le domaine des escroqueries, à noter les plaintes de 118 personnes concernant des billets d'avion et des réservations de voyages non honorés pour un préjudice d'environ CHF 250'000.-. L'agence de voyage a été fermée.

### **Brigade criminelle**

Les rapports intermédiaires de situation, exigés par le Ministère public, sont en augmentation. Ceci est dû aux périodes toujours plus longues sur lesquelles s'étendent les enquêtes, les magistrat·e·s souhaitant disposer d'informations intermédiaires.

Au niveau des affaires particulières, une affaire qui a débuté fin 2012, relative à un homicide suivi d'un incendie intentionnel, a pu être jugée en première instance. Une peine de 20 ans d'emprisonnement a été prononcée contre l'un des protagonistes.

### **Brigade des stupéfiants**

Les criminel·le·s se tournent vers de nouveaux moyens technologiques et les écoutes téléphoniques ne permettent plus d'obtenir systématiquement de bons résultats. Ce bilan est partagé par toutes les entités de lutte contre le trafic de stupéfiants de notre pays. Ceci va faire évoluer la façon de collecter les informations et de nouvelles stratégies et de nouveaux moyens techniques devront être recherchés et mis en œuvre.

Le travail des membres de cette brigade a permis de saisir plus de CHF 350'000.- pour l'année écoulée. Des trafiquants ont été déférés pour du trafic, notamment, de cocaïne (9 kg saisis), d'héroïne (0.6 kg saisis) et de produits cannabiques (237 kg saisis).

### **Brigade des mœurs**

Sur ces cinq dernières années, le volume d'affaires traitées est stable. Comme pour d'autres brigades, le temps dévolu aux affaires augmente.

Sur l'ensemble des auteur·e·s déféré·e·s par les membres de cette brigade, 17% l'ont été pour des actes d'ordre sexuel avec des enfants, 13% pour des viols et 7% pour des maltraitements sur des enfants.

Au niveau des affaires particulières, à relever une affaire internationale d'abus sexuels d'un homme de 85 ans sur les jeunes enfants de son cadre familial, depuis plusieurs années, en Suisse. Cet homme, domicilié à l'étranger, sera jugé par les instances suisses mais pourrait purger sa peine dans son pays de domiciliation.

### **Brigade de la jeunesse**

Par rapport à 2018, le nombre de mineur·e·es déféré·e·es au Tribunal des mineurs a particulièrement augmenté (+55%). Les plaintes ont concerné en premier lieu des voies de fait et des lésions corporelles. Le nombre de personnes mineures annoncées disparues (fugues) est en augmentation constante depuis 2013 (572 en 2013 et 1'513 en 2019).

Au niveau des affaires particulières, à relever la situation de trois jeunes, âgés de 12 à 14 ans, qui ont fait l'objet de plus de 100 interventions de police pour divers délits (LCR, dommage à la propriété, incendie, etc.).

### **Brigade des cambriolages**

La brigade a poursuivi sa stratégie sur deux axes: identification de cambrioleur·euse·s ayant commis un délit et mise en place d'opérations dissuasives (perquisitions auprès de receleur·euse·s, identification de logeur·euse·s, etc.). Ces stratégies semblent payantes puisque le taux de cambriolages a diminué de moitié en cinq ans.

En parallèle au travail de la brigade, la généralisation de systèmes d'alarme toujours plus accessibles par les particuliers ou des caméras de surveillance toujours plus présentes dans les commerces, sont également un facteur important de prévention. Les peines privatives de liberté prononcées par la justice à l'encontre d'auteur·e·s ayant commis des cambriolages en série contribuent également à décourager certain·e·s délinquant·e·s.

Au niveau des affaires particulières, relevons l'arrestation d'auteur·e·s de vols par effractions commis dans des chambres d'hôtels de luxe. Recherchés depuis 2014 pour des faits similaires commis en France, à Monaco, en Espagne ainsi que dans plusieurs cantons suisses, les auteur·e·s ont admis plus de 20 cas pour un butin dépassant CHF 150'000.-.

### **CERACO (cellule de renseignements et d'analyse criminelle opérationnelle)**

Les missions de cette cellule évoluent au gré des besoins des enquêteur·trice·s (analyses dans le cadre d'affaires complexes et de longue durée, exploitation de banques de données locales, romandes et nationales notamment).

### **POLICE-SECOURS (PS)**

Après la baisse conséquente de 5.8% du nombre d'interventions en 2018 (29'418), 2019 a confirmé cette tendance, puisqu'elle affiche à nouveau une baisse de 3.7%, (28'330 interventions). Il faut remonter à 2007 pour constater un niveau aussi faible, très loin des 37'323 de 2014. La présence policière très visible au centre-ville, notamment en lien avec les opérations de lutte contre le deal de rue, n'y est de toute évidence pas étrangère.

Si la visibilité du deal est atténuée en journée, elle est plus difficile à contrer en soirée. La mendicité, elle, n'est toujours que très peu visible et n'est plus du tout statique.

Le Centre de gestion administrative et d'accueil (CGAA), qui gère, entre autres activités, l'ensemble des saisies de stupéfiants (hormis celles faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée), a traité 2'456 saisies, dont 567 sans auteur·e·s. Les quantités, en baisse dans tous les domaines, sont les suivantes : 0.4 kg de cocaïne, 0.4 kg d'héroïne, 5.9 kg de marijuana et 5.1 kg de haschisch.

Les policier·ère·s de la réception, qui font partie du CGAA mais qui travaillent au profit de l'entier du personnel de l'HP, ont enregistré 587 plaintes et rédigé 1'006 rapports.

## SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)

### Contrôles de la vitesse

Avec un nombre de contrôles à la hausse en 2019, une augmentation des dénonciations est aussi constatée par rapport à 2018. Au total, 58'692 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (+27.53% par rapport à 2018).

Les deux installations préventives d'indication instantanée de la vitesse (trois installations en 2018) ont sensibilisé quelque 1'281'507 conducteur·trice·s (3'006'274 en 2018).

Sur le réseau urbain, 29 conducteur·trice·s ont été sanctionnés à plus de 90 km/h (19 en 2018). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 120 km/h sur le Quai d'Ouchy. Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 20'809 conducteur·trice·s ont été dénoncés (22'795 en 2018). Un conducteur a été photographié à la vitesse de 150 km/h sur la route de Berne et un autre à 177 km/h sur la route de la Blécherette.

### Contrôles à l'éthylomètre

L'année sous revue a connu une augmentation du nombre de personnes contrôlées (8'217 contre 6'424 en 2018). Une hausse du nombre d'ivresses est également à relever (+23% par rapport à 2018).

Dans le cadre des accidents, 1'678 personnes ont été contrôlées et 114 tests ont été positifs (-6%). Lors des contrôles systématiques réalisés, 448 personnes (+34%) se trouvaient en état d'ébriété sur les 6'531 testées.

### Contrôles automatiques aux carrefours et appareils fixes

Le nombre de conducteur·trice·s dénoncés par les appareils de contrôles feux/vitesse, ainsi qu'au moyen des trois appareils fixes uniquement dédiés à la vitesse passe de 117'118 en 2018 à 96'296 en 2019, soit une baisse de 17.78%. Les passages enregistrés sur l'ensemble des 36 installations en service baissent de 11.9%.

### Infractions de circulation et de stationnement

Cette année, 360'809 infractions ont été dénoncées, soit une diminution de 1.45% par rapport à 2018.

Dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement, une augmentation de 0.46% est observée. Celles en soirée augmentent de 9.4% (24'176 cas en 2019 contre 22'100 en 2018).

Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en baisse de 21.02%. Le parcage illicite sur les trottoirs est en diminution de 8.36% (3'102 cas contre 3'385 en 2018).

### Accidents de circulation

Malgré les multiples actions menées cette année, il est constaté une légère augmentation des accidents (constats) avec 1'151 rapports établis, contre 936 en 2018. Les fuites après accidents concernent toujours un tiers des cas. Par contre, 80% de ces usager·ère·s ont été identifiés et dénoncés.

Le nombre de victimes (piéton·ne·s) est en baisse avec 61 victimes, dont 16 enfants.

Le nombre d'accidents impliquant le LEB a augmenté à 10 cas (7 en 2018). Deux d'entre eux ont engendré des lésions corporelles et un autre cas des blessures mortelles.

### Evolution des accidents de la circulation

	2015	2016	2017	2018	2019
Accidents de circulation (constats)	759	903	918	936	1'151
Personnes blessées (légers + graves)	322	366	343	348	421
Personnes tuées	2	1	4	1	1
Fuites après accident	228	276	291	302	401
Piéton·ne·s victimes	66	77	45	63	61
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	11	21	9	15	16

## PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

Les activités de la division de proximité ont été marquées cette année par de nombreuses heures de présence en rue. De plus, plusieurs actions de résolution de problèmes et de prévention ont été mises en place auprès de divers publics (personnes âgées, jeunes, commerçant·e·s, etc.).

Le poste de police de la Pontaise a été définitivement fermé en 2019. Le personnel qui continue à œuvrer dans ce secteur de la ville, en se déplaçant à vélo, à pied, ou en transport public, a pris ses quartiers aux Escaliers du Marché. Un deuxième poste de police mobile a également été mis en service, permettant ainsi une meilleure proximité avec la population. De manière générale, la division améliore sa mobilité, en particulier avec la mise en circulation de vélos électriques.

Fortement impliqués dans le suivi des problématiques, les collaborateur·trice·s de la division sont des contributeur·trice·s important·e·s de l'application Aedilis. Celle-ci permet de suivre sur un seul support les différentes démarches de résolution de problèmes.

## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

Par rapport à 2018, le nombre total d'infractions relatives à différentes lois et traitées par la police municipale de Lausanne (Code pénal, loi sur les stupéfiants, loi sur les étrangers, etc.) a diminué de 12% (de 19'548 à 17'265).

Concernant plus spécifiquement les infractions au Code pénal, la diminution est de 11% (de 14'106 à 12'524). En examinant plus en détail ces dernières infractions, on constate que celles contre le patrimoine ont baissé de 14% (de 9'743 à 8'416). La catégorie des vols (sans vols de véhicules) respecte la même diminution (-14%). Certains délits, faibles en nombre absolu, ont des variations non significatives (vols à l'arraché et brigandages par exemple).

### Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2018		2019		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal notamment	14'106	30.9%	12'524	35.4%	-11%
Total vie et intégrité corporelle	995	81.5%	1'026	79.7%	3%
Total patrimoine	9'743	17.9%	8'416	20.7%	-14%
Loi sur les stupéfiants	3'923	88.8%	3'393	87.1%	-14%
Loi sur les étrangers	1'402	100.0%	1'229	99.6%	-12%
Autres lois fédérales annexes	117	94.9%	119	95.0%	2%

© OFS, Neuchâtel 2020

## SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir, protéger et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- conduire, gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	40.20	38.75	44.92	40.80
Centre de formation de la RAMA	7.58	7.50	7.58	6.68
Direction SPSL	30.23	27.98	33.33	31.13
DPMA	3.00	3.00	3.00	3.00
Pompes funèbres officielles	11.00	10.00		
Protection civile	18.15	17.00	16.45	16.40
Sapeurs-pompiers	121.50	129.50	121.50	122.50
Total service	231.65	233.73	226.77	220.50

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
Total service	-4.88

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Ambulances	43	38.75	47	40.80
Centre de formation de la RAMA	9	7.50	8	6.68
Direction SPSL	34	27.98	37	31.13
DPMA	5	3.00	5	3.00
Pompes funèbres officielles	10	10.00		
Protection civile	18	17.00	17	16.40
Sapeurs-pompiers	125	124.50	123	122.50
Total service	244	228.73	237	220.50

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s / aspirant·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Direction SPSL		1
Sapeurs-pompiers	5	7
<b>Total service</b>	<b>5</b>	<b>8</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	15	11
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	2	1
<b>Total service</b>	<b>17</b>	<b>12</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	1
Démission	5
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>15</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le Service de protection et de sauvetage a rempli, en 2019, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitant·e·s. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités du service.

Le SPSL intervient, en outre, régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations ne se font jamais au détriment de la sécurité des citoyen·ne·s lausannois.

### Opérationnel

Les collaborateur·trice·s professionnel·le·s et milicien·ne·s du SPSL ont été sollicité·e·s, tant pour des engagements en situation d'urgence que pour les dispositifs de secours des manifestations à caractère sportif.

Durant l'année sous revue, le SPSL a été notamment impacté par le déclenchement du Plan canicule, la Fête des vigneron·s (du 18 juillet au 11 août) et la Grande finale des championnats du monde de Triathlon (du 29 août au 1<sup>er</sup> septembre).

Il est à relever que la planification sécuritaire des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 (JOJ) a fortement impacté les entités feux bleus et la police du feu dès 2019.

Le Détachement Poste Médical Avancé (DPMA), notamment le Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO), ainsi qu'une ambulance dédiée au dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCup), ont pris possession, en novembre, des locaux anciennement dédiés aux Pompes funèbres officielles, à la rue de la Vigie 6. Cela permet, d'une part, de regrouper les moyens d'intervention et, d'autre part, de renforcer la réponse aux sollicitations préhospitalières lausannoises et cantonales.

### Projets et organisationnel

#### Bâtiment multi-usages Rama II

La pose de la première pierre du nouveau bâtiment multi-usages Rama II s'est déroulée le 2 octobre, en présence de représentants de la Municipalité et de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud (ECA), maîtres d'ouvrage communs de cette réalisation.

#### VIDIS 20-25

La Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25) mise en place par l'ECA est en cours de réalisation. Les sapeur·euse·s-pompier·le·s professionnel·le·s ont en

effet effectué les études relatives au futur fonctionnement interne (nombre de sections d'intervention, horaires de travail, contraintes liées aux spécialisations), ceci en tenant compte de la répartition jour-nuit.

### Ressources humaines

Le recrutement a principalement concerné la logistique, aux entités ambulance (réorganisation) et sapeur-euse-s-pompier-ère-s (départs à la retraite et aspirant-e-s). Une analyse des talents et des compétences a été entamée pour anticiper les prochains nombreux départs à la retraite. Plusieurs collaborateurs du service exercent des activités supplémentaires à leur fonction initiale comme le Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, le Groupe d'appui tactique feu, le débriefing et l'instruction. Avec ces activités, leurs compétences se développent et un travail de reconnaissance a été initié. Enfin, le service a démarré l'application de la méthodologie du projet bien-être et santé au travail (BEST). Après la formation de tous les cadres du service, les ressources humaines ont accompagné ces derniers au quotidien pour les situations de santé et de motivation au travail et d'absence.

### Communication et technologies de l'information

En accord avec le Bureau de la communication, une page Facebook a été mise en ligne en juin. Cette dernière est suivie par plus de 4'400 personnes. Elle complète les réseaux sociaux communs avec le Corps de police (Instagram et Twitter). Au niveau des relations publiques, plusieurs événements ont été organisés, dont les rapports annuels et la réception des partenaires du service, les reportages des médias lors du déclenchement du plan canicule, la venue de 120 Minutes (RTS) et de Libre accès (La Télé VD-FR), les 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (portes ouvertes et cérémonie du souvenir).

### Services généraux

Le concept logistique est entré dans sa phase de mise en œuvre avec la création d'une organisation à vocation transversale. L'organigramme des tâches traite notamment de l'approvisionnement, de la gestion du parc véhicules et des infrastructures du service. A cet effet, deux responsables des infrastructures ont été nommés à l'interne, respectivement pour les sites Vigie-César-Roux et Borde-La Rama. Cette première étape permettra la mise en œuvre complète du concept logistique à l'horizon 2023.

Un nouveau système de facturation des interventions des ambulances a été mis en place au niveau cantonal. Ce dernier permet aux ambulancier-ère-s de saisir directement toutes les données sur des tablettes, dont celles permettant la facturation.

Basée sur la loi sur l'énergie et la Directive cantonale relative aux grands consommateurs d'énergie, une démarche de mise en conformité a été initiée pour les infrastructures de rue de la Vigie 4-6. Dans le cadre de la convention d'entreprise, signée en 2018, avec l'Agence de l'énergie pour l'économie, le service poursuit ses efforts visant à effectuer des changements d'équipements devenus obsolètes. Le service a réduit sa consommation électrique à la caserne des sapeur-euse-s-pompier-ère-s (Vigie 2 et 4), respectivement de 2% et 6%, ainsi que de 14% à la rue de la Vigie 6. Cette baisse est réalisée notamment grâce à la mise en place de détecteurs de présence.

### SAPEURS-POMPIERS

Les principales tâches (sur les plans lausannois et cantonal) sont les suivantes :

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s (sans les aspirant-e-s, les sapeur-euse-s-pompier-ère-s professionnel-le-s en formation et le personnel administratif)

2015	2016	2017	2018	2019
123	121	118	118	119

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeur-euse-s-pompier-ère-s )

2015	2016	2017	2018	2019
141	136	116	120	114

### Evolution de l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires, site d'Epalinges

2015	2016	2017	2018	2019
46	51	54	52	59

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeur-euse-s-pompier-ère-s volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

## Interventions

Au nombre de 1'970, les interventions sont en diminution de 484 unités par rapport à l'année précédente. Elles sont effectuées à raison de 72% sur le territoire du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Lausanne-Epalinges. Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s, est intervenu à raison de 1'886 interventions (-363) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 84 interventions (-121).

Les interventions liées aux éléments naturels sont en nette diminution. En effet, la Ville de Lausanne et le canton ont été touchés à deux reprises par de fortes intempéries en janvier et juin 2018, nécessitant l'appui des sapeur·euse·s-pompier·ère·s. Ceci n'a pas été le cas pour l'année sous revue.

Dans le domaine de la protection de l'environnement, et suite à la mise en place de la nouvelle organisation cantonale au 1<sup>er</sup> janvier, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s du DPS, site de Lausanne, sont intervenu·e·s dans toute l'agglomération lausannoise. Dès lors, ces interventions sont en nette augmentation.

Malgré la procédure de levée de doute sur la nécessité de mobiliser les sapeur·euse·s-pompier·ère·s, mise en place par l'ECA, le nombre de déclenchements d'alarmes automatiques est à nouveau en légère augmentation (+32).

## Types d'interventions

	2018	2019
Déclenchements d'alarmes automatiques	298	330
Incendies	501	492
Sauvetages de personnes et d'animaux	299	255
Désincarcérations	33	16
Groupe de recherche et d'intervention en milieux périlleux	20	5
Protection de l'environnement	324	411
Interventions techniques	308	393
Eléments naturels	671	68
Total	2'454	1'970

## Répartition géographique des interventions

	2018	2019
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'960	1'420
Sur le territoire d'autres communes	494	550
Hors canton de Vaud	–	–

## Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements de sapeur·euse·s-pompier·ère·s volontaires lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à sept reprises (+1).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du personnel du corps professionnel en congé a été nécessaire à 16 occasions (-6).

À 25 reprises, un second officier de service a dû être mobilisé pour garantir les missions opérationnelles, le premier étant déjà engagé sur une intervention.

## Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand, par le DPS de la Mèbre ;
- territoire forain de Montheron, par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SPSL.

## Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)

Des travaux sont en cours à l'interne, en collaboration avec l'Association du personnel du poste permanent (A3P), avec pour mission d'étudier une nouvelle organisation pour le SDIS Lausanne-Epalinges, ainsi que ses éventuels impacts. Deux variantes horaires ont été étudiées afin de répondre aux exigences du projet, mais également aux attentes du service et de l'A3P. Le personnel a retenu la variante de travail à deux sections avec des périodes de 24 heures.

Des démarches en lien avec la mise en place de standards opérationnels permettant d'appliquer la variante retenue par les autorités politiques sont déjà en cours avec deux SDIS de l'agglomération lausannoise.

## Nouveau système de mobilisation des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s (ProSDIS) par l'ECA et automatisation de la caserne

Depuis la mise en service du système de mobilisation ProSDIS par l'ECA, en juin 2018, c'est le Centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully qui assure cette prestation pour l'ensemble des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s, y compris Lausanne. En parallèle au projet ProSDIS, la domotique a été mise en place, permettant l'automatisation de la caserne. Ce système doit permettre d'alarmer les intervenant·e·s sur plusieurs secteurs, de s'assurer que l'alarme soit bien réceptionnée sur le site de la Vigie et desserve à distance les portes de la caserne, tout en respectant les standards en vigueur.

### **Développement du centre de formation de La Rama**

En parallèle au projet Rama II mentionné précédemment, le projet Rama 1.5 a été finalisé. Ce dernier avait pour objectif de fermer le pavillon existant par des portes coulissantes (mise de la partie centrale du pavillon à l'abri des intempéries) et d'agrandir le bûcher (plus grande capacité de stockage du combustible dédié aux caissons).

### **Concrétisation du projet First Responders**

En 2018, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SPSL ont participé au projet pilote instauré par la Fondation First Responders, à savoir répondre dans les plus brefs délais à une mobilisation dans un secteur proche de la caserne, lorsqu'une personne est victime d'un malaise grave et de mettre à disposition les compétences des collaborateur·trice·s formé·e·s aux manœuvres de réanimation (BLS/AED).

Après une période de test de plus de six mois fort concluante, le projet est devenu pérenne. Grâce à la rapidité d'intervention des sapeur·euse·s-pompier·ère·s, en service ou en congé, plusieurs personnes ont bénéficié de manœuvres de réanimation précoce.

### **Partenariat avec l'association MOD-ELLE**

Une collaboration a débuté avec l'association MOD-ELLE, qui a pour but de lutter contre les stéréotypes de genre qui influencent les aspirations et limitent les choix de carrière des jeunes. A cet effet, quatre sapeuses-pompières volontaires se sont rendues dans des classes d'école.

### **Prestations pour le Tribunal des mineurs du Canton de Vaud**

Les sapeur·euse·s-pompier·ère·s ont reçu au sein de la caserne cinq personnes mineures auteures de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Elles ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

### **Collaboration avec d'autres services communaux et divers partenaires**

Tout au long de l'année, les sapeur·euse·s-pompier·ère·s ont mis leurs compétences au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- participer à l'exercice de conduite d'Etat-major de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Lausanne-District et à un exercice dans le Tunnel du Grand-St-Bernard en tant qu'arbitre ;
- garantir la capacité opérationnelle dans certains domaines, sur le secteur du SDIS Riviera, durant la Fête des Vignerons (FEVI) ;
- participer à l'exercice de l'école d'officiers des médecins de l'armée Suisse à Moudon/VD et à celui nommé CIMI, avec différents partenaires, sur le site de La Rama ;
- participer, dans le cadre des JOJ, au montage et à la préparation des installations du Vortex sur le site de l'UNIL, de la cérémonie des drapeaux au Stade de Coubertin et de la garde et l'entretien de la flamme olympique en caserne ;
- organiser les nuits des portes ouvertes de la caserne et la cérémonie du souvenir des sapeur·euse·s-pompier·ère·s, dans le cadre des 150 ans de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers ;
- effectuer des services de prévention notamment dans le cadre des 20KM de Lausanne, de la Fête du Bois des écoles primaires et de la Fête du 1<sup>er</sup> août ;
- accompagner les partenaires à la mise en place et à l'enlèvement des pontons, au service de prévention, à la circulation et à l'engagement du bateau de sauvetage, lors de la grande finale des championnats du monde de Triathlon de Lausanne ;
- procéder aux essais des colonnes sèches dans les tunnels du métro m2 ;
- former les sapeur·euse·s-pompier·ère·s du Canton de Soleure à la thématique des interventions sur les véhicules de nouvelles générations ;
- former les chefs de groupe de la police lausannoise à l'organisation et aux moyens sapeurs-pompiers ainsi qu'aux risques liés aux véhicules à courant alternatif ;
- instruire les milicien·ne·s de l'ORPC Lausanne-district sur les moyens à engager lors d'événements naturels ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence obligatoires dans le domaine de la lutte contre le feu aux employé·e·s de la Ville de Lausanne, sur le site du Centre de formation de La Rama ;
- dispenser à l'Ecole Supérieure d'Ambulancier et Soins d'Urgence Romande des formations dans les domaines du secours-routier et chimique ;
- dispenser une formation aux médecins urgentistes sur la thématique de la désincarcération.

### **Matériel et équipement**

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2019, plusieurs véhicules du Détachement de premiers secours (DPS) de Lausanne ont été équipés de chargeurs de maintien pour pallier aux problèmes de consommation des différents accessoires.

Dans le cadre des autorisations d'achats 2018, deux nouveaux véhicules tout usage ont été livrés en remplacement des deux anciens (2002 et 2003). Un véhicule de transport de personnes a été acquis en remplacement de celui datant de 2004.

Dans le cadre de la collaboration qui lie le service avec le CHUV pour le transport d'organes, cet établissement a mis à disposition du service un nouveau véhicule.

L'ECA et la Direction générale de l'environnement ont fourni aux sapeur·euse·s-pompier·ère·s du SDIS Lausanne-Epalinges, les véhicules et le matériel suivants :

- une nouvelle échelle 30 m, en remplacement de la Losa 111 (2002);
- un nouveau véhicule de poste de commandement, en remplacement du Losa 0 (2004);
- une berce chimique en remplacement du Losa 145 (1991);
- un container barrage équipé de déviateurs d'eau pour les éléments naturels;
- une berce EN pour lutter contre les éléments naturels;
- un nouvel appareil de mesure pour la détection du sulfure d'hydrogène (H2S);
- des radios portatives personnelles de la marque Tait, en remplacement des anciennes;
- huit nouvelles radios Polycom pour les interventions dans les tunnels autoroutiers.

### Formation du corps professionnel

Tous les cadres sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ont été intégré·e·s aux formations théoriques dédiées aux crimes de masse, tandis que l'ensemble des intervenant·e·s a participé aux formations pratiques, en collaboration avec les partenaires feux bleus lausannois. Dans ce cadre, deux officiers ont été intégrés à la direction d'exercice et ont participé à la mise en place de la formation.

Des exercices ou formations de sections se sont déroulés dans les installations du m2, dans les parties souterraines de la rivière du Flon et sur les bateaux de la CGN. Des journées de stage ont été effectuées au sein de l'entité Ambulance.

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures des CFF à la gare de triage de Denges s'est déroulée. Elle a eu pour objectif de maintenir à niveau les compétences techniques en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

Plusieurs sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France). Ils se sont également rendus en Suède, en collaboration avec l'ECA, pour approfondir leurs connaissances sur l'engagement des lances perforantes du système Cobra et ont suivi les journées techniques sur les problématiques liées aux véhicules de nouvelles générations à Poitiers et Paris (France).

Les officier·ère·s SDIS ont participé aux formations de l'Etat-major cantonal de conduite, module chef d'intervention général, au cours Evénements majeurs de la Coordination suisse des sapeurs-pompiers et à un exercice d'Etat-major, en collaboration avec l'ORPC Lausanne-District.

Plusieurs cadres se sont également rendus à Châteauroux, en France, pour suivre, en collaboration avec le Service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs de Genève, une formation spécifique sur les interventions en lien avec le domaine aéroportuaire.

### Académie latine des sapeurs-pompiers

La session 2019 de l'Académie latine a débuté le 3 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 24 mai 2020. La volée est composée de 19 aspirant·e·s romand·e·s, dont 7 lausannois·e·s. La formation permet à ces futur·e·s sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que huit instructeurs sapeurs-pompiers du SPSL sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Les 23 aspirant·e·s de la volée 2017, dont 2 lausannois·e·s, ont réussi leurs examens finaux et se sont vus remettre leur brevet fédéral de sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s, le 28 juin à Meyrin.

### POLICE DU FEU

La principale tâche consiste à faire appliquer les directives de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales.

La police du feu, équipe de cinq collaborateurs, conseille les architectes et ingénieur·e·s lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie imposées aux organisateur·trice·s (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.).

### Statistiques

	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers de construction ou de transformation	649	607	502	686	853
Séances diverses	502	378	395	381	385
Visites de fin de travaux	488	409	288	254	339
Visites sur site pour prise de décision	150	49	43	64	225
Examens de situation et visites pour des manifestations	551	594	450	679	965
Dossiers d'intervention Ecaplan	55	45	35	46	59
Modifications de dossiers d'intervention	385	394	342	350	503
Mises en service de détection	35	40	51	34	60
Exercices d'évacuation	14	16	16	14	14

La délivrance de permis de construire, d'habiter ou d'utiliser est une prestation facturée aux différent·e·s demandeur·eresse·s. En revanche, et dans certains cas, les manifestations culturelles ou sportives, dont la Ville de Lausanne est organisatrice ou partenaire, bénéficient de la gratuité des prestations de la police du feu, sur validation de la Municipalité. Le montant des émoluments facturés a atteint près de CHF 260'000.-.

## AMBULANCE / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle des patient·e·s en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport ;
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR) ;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ou le binôme de conduite Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS).

### Evolution de l'effectif des ambulancier·ère·s en équivalents plein-temps

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	40.8	40.8	40.8	41.75	41.75	41.7	40.8

L'effectif de l'entité Ambulance est composé de 48 professionnel·le·s (diplômé·e·s d'écoles supérieures et technicien·ne·s ambulancier·ère·s, à temps partiel et temps plein). Les postes de responsable d'exploitation et de remplaçant du responsable d'exploitation, vacants en 2018, ont été repourvus. L'effectif permet de répondre aux exigences de la Direction générale de la santé. Il permet également d'effectuer des tâches en lien avec qualité, la logistique et la formation.

Au niveau des unités d'intervention, plusieurs absences pour raison de santé ou maladie sont à déplorer. Le pool d'auxiliaires a été régulièrement sollicité afin d'y pallier. Au 31 décembre, ce pool était composé de 11 personnes.

Outre les interventions en ambulances, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- desserte du Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR - conduite du véhicule et assistance du médecin) ;
- groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) ;
- ambulancier chef des secours ;
- débriefing psychologique ;
- encadrement pour les étudiant·e·s ambulancier·ère·s en stage de formation professionnelle ;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination du Service sanitaire coordonné de la Confédération.

### Interventions

Le nombre de missions accuse une légère augmentation pour l'année sous revue et affiche 7'455 courses (+4.7% par rapport à 2018). Les cas de maladie représentent 76% (stable).

Le principe de proximité est appliqué par la centrale 144 pour engager les ambulances sur le territoire vaudois. Cette méthode est réalisée grâce à l'informatique embarquée et contribue à réduire les délais entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 2'398 missions SMUR ;
- 11 engagements GRIMP.

Dès lors, ce sont 9'864 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel ambulancier. L'entité Ambulance demeure un acteur majeur sur la scène du dispositif cantonal de prise en charge des urgences pré-hospitalières (DisCUP), non seulement par le nombre d'interventions, mais aussi par ses différentes spécialisations et sa capacité à renforcer le DisCUP en cas d'événement particulier.

Il est encore à signaler que sur les 30 actes d'incivilité déclarés, deux plaintes pénales ont été déposées. Les incidents déclarés ne sont que partiellement représentatifs de la réalité, car les déclarations se font sur la base du volontariat et chaque intervenant·e développe une tolérance et un ressenti différent face aux incivilités.

### Statistiques

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'interventions	6'835	7'610	7'337	7'194	7'119	7'455
Nombre de personnes transportées	5'643	6'393	6'237	6'064	5'816	5'823
Nombre d'interventions sans transport	1'192	1'217	1'100	1'130	1'303	1'632
Nombre de missions SMUR	2'086	2'002	2'045	1'987	1'924	2'398

La moyenne journalière a atteint 20.4 interventions, avec des pics aux alentours de 11h et 19h.

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulancier·ère·s sont autorisé·e·s, par délégation ad personam du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins pré-hospitaliers. Ce sont ainsi 715 actes médicaux délégués qui ont été réalisés, dont 501 pour l'antalgie.

Parallèlement, l'entité ambulance accueille de nombreux·euses stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2019, ils ont été 240 à profiter de cette opportunité (contre 147 en 2018). La priorité est donnée aux

stagiaires qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier·ère en soins d'urgence (stage professionnel) ainsi qu'aux partenaires sapeur·euse·s-pompier·ère·s et policier·ère·s municipaux·ales de Lausanne. Le total cumulé des stages équivaut à 423 jours (contre 317 en 2018).

### **Collaborations (internes et externes)**

Les principaux partenaires externes de l'entité Ambulance sont la Direction générale de la santé (DGS), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). La DGS est l'interlocuteur incontournable de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations. Les relations avec le CHUV reposent sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage sont accessibles aux ambulancier·ère·s dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'enfance, etc.).

Les ambulancier·ère·s ont été intégré·e·s à plusieurs dispositifs médico-sanitaires, dont les 20KM de Lausanne, la Fête des vigneron·s, le Triathlon de Lausanne et Lausanne Marathon. Ils ont également participé à la journée dédiée à L'hôpital de nounours et à la Journée Osez tous les métiers.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec divers services hors direction SE de la Ville ou des institutions partenaires, tels que :

- Gardes-bain des piscines ;
- Equipe mobile d'urgence sociale ;
- Service des automobiles et de la navigation ;
- Service de la sécurité civile et militaire ;
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne ;
- ES Amb à Genève ;
- MEDI à Berne ;
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances ;
- Institut universitaire romand de santé au travail ;
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive ;
- Académie latine des sapeurs-pompier·s.

### **Véhicules**

Un nouveau véhicule d'intervention GRIMP a été mis en service en remplacement de l'ancien. Un nouveau véhicule SMUR a également été mis en service en remplacement d'un véhicule accidenté et hors d'usage. Ces deux véhicules sont entièrement financés par la DGS.

### **Formation**

Près de 2'550 heures de formation continue se sont déroulées sous forme de stages et exercices pratiques, de cours théoriques, de séminaires et de e-learning. Comme chaque année, quelques collaborateur·trice·s ont pu participer au cours de conduite de véhicules d'urgence, organisé par la gendarmerie vaudoise à Tourtemagne en Valais.

### **DÉTACHEMENT POSTE MEDICAL AVANCÉ (DPMA) & ÉVÉNEMENT SANITAIRE PARTICULIER**

Les principales tâches sont les suivantes :

- assurer la prise en charge sanitaire des patient·e·s en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport, dans le cadre des manifestations (événements planifiés) et lors d'interventions sortant de l'ordinaire ;
- mettre sur pied, en cas d'événement particulier, les ressources spécifiques telles que le soutien sanitaire opérationnel (SSO) ou le groupe spécialisé dans la décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique (ABC) ;
- assurer la conduite du dispositif par le chef d'engagement du DPMA.

### **Effectif professionnel**

Le DPMA et le secteur Événement sanitaire particulier sont constitués de quatre professionnels et de 75 personnes volontaires.

Afin de mener à bien les diverses missions confiées, son effectif professionnel se compose de la façon suivante :

- un chef DPMA (0.5 ept) et un remplaçant du chef DPMA (0.5 ept), financés conjointement par la Ville de Lausanne et l'Etat Vaud, via la DGS ;
- deux responsables technique et administratif (2 x 0.5 ept), financés entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS ;
- un instructeur sanitaire (0.5 ept) financé entièrement par ECA.

Dans le cadre de l'événement sanitaire particulier :

- un adjoint opérationnel au médecin, financé entièrement par l'Etat de Vaud, via la DGS.

### **Evolution de l'effectif du personnel volontaire**

2014	2015	2016	2017	2018	2019
64	74	71	71	68	75

L'effectif autorisé des volontaires du DPMA est de 75 personnes au maximum (hors des postes professionnels). Il se répartit en trois catégories distinctes :

- médecins (15 personnes);
- professionnels de la santé (40 personnes);
- secouristes (20 personnes).

Outre la mise en place et l'activation du poste médical avancé, les spécialisations et prestations suivantes sont assurées :

- soutien sanitaire opérationnel au profit des intervenant·e·s, lors d'interventions des sapeur·euse·s-pompier·ère·s;
- décontamination de personnes dans les domaines atomique, biologique et chimique;
- mise en place de dispositifs médico-sanitaires lors de manifestations importantes;
- représentation de la Ville de Lausanne au Bureau Sanitaire des Manifestations;
- représentation du SPSL et de la DGS dans la Commission Technique Opérationnelle Romande, du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe.

Dans le domaine de l'événement sanitaire particulier, la planification des services de piquet et la formation des ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours ont été effectuées, lesquelles proviennent principalement de l'entité Ambulance.

Les professionnels du DPMA ont été intégrés à la direction d'exercice des formations dédiées aux crimes de masse, pour les primo intervenant·e·s feux bleus lausannois. Ils ont procédé à la planification et à la conduite sanitaire des formations.

### Interventions – Engagements

Les missions menées dans le cadre du soutien sanitaire opérationnel constituent près de la moitié des interventions réalisées, avec 47% (53% en 2018).

### Types d'interventions – Engagements

	2018	2019
Soutien sanitaire opérationnel	15	15
Poste médical avancé	2	3
Dispositif médico-sanitaire	6	6
Engagement	5	12
Premier répondant et missions particulières	5	8

Le DPMA a été fortement sollicité pour mettre en place et assurer les dispositions médico-sanitaires (DMS), notamment lors des 20KM de Lausanne, planifiés sur deux jours, le Lausanne Triathlon Grand Final, sur trois jours, ou encore la cérémonie des drapeaux organisée en amont des JOJ.

A la demande de l'organisateur, la planification du DMS des JOJ et de Lausanne en Jeux ! a été entièrement reprise, pour l'ensemble des sites du Canton de Vaud.

Les missions particulières et de premier répondant ont permis de répondre aux sollicitations de la centrale 144, comme primo intervenant, en assurant une réponse primaire de proximité et en garantissant des transports spéciaux exceptionnels, tels que ceux de l'équipage Rega (visibilité rendant le vol impossible).

### Collaborations externes

Les principaux partenaires externes du DPMA sont la DGS et l'ECA.

La DGS est l'interlocuteur privilégié de l'entité, non seulement au travers du subventionnement institutionnel de celle-ci, mais également en termes de politique sanitaire, de demandes de prestations particulières et par une gouvernance conjointe entre la direction du SPSL et la DGS, via la cellule cantonale ORCA sanitaire.

L'ECA assure le développement du soutien sanitaire opérationnel, notamment en termes de prévention et de mise à disposition de cours et de matériel spécifique. L'instruction sanitaire des sapeur·euse·s-pompier·ère·s vaudois·e·s représente un défi conjoint entre l'ECA et le DPMA, visant à augmenter le niveau de compétence des intervenant·e·s.

Dans le cadre du projet des Eléments Sanitaires du Maintien de l'Ordre, la collaboration avec la gendarmerie vaudoise et la police municipale de Lausanne a permis la mise sur pied des premières formations communes. Ceci s'est concrétisé notamment par la participation de deux ambulanciers DPMA au stage de formation à St-Astier (France) au sein du Centre d'Excellence Européen de l'Ordre Public.

Dans le cadre de la Fête des vigneron·s (FEVI), les ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours et chef·fe·s d'engagement DPMA ont renforcé la cellule de conduite mise en place par l'Association Sécurité Riviera.

D'autres pôles de collaboration ont également été instaurés avec diverses institutions telles que :

- Service de la sécurité civile et militaire;
- Ecole d'ambulanciers ES-ASUR au Mont-sur-Lausanne;
- ES Amb à Genève, HESAV;
- Institut et Haute école de santé La Source;
- Association des responsables d'exploitation des services d'ambulances;
- Académie latine des sapeurs-pompier·s;
- Service sanitaire coordonné et Armée suisse.

La collaboration avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire romands (cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud) se poursuit, avec la mise sur pied des Journées Techniques Romandes. L'édition 2019, organisée par les partenaires fribourgeois, était dédiée à la pédiatrie.

Dans le domaine de la formation, le DPMA pilote le Groupe romand de formation, lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événements majeurs, pour l'ensemble des cantons romands. Le DPMA préside également la Commission technique opérationnelle du Groupe Romand d'Intervention Médicale en cas de Catastrophe.

Les Groupes d'appui samaritain, affiliés à l'Association cantonale vaudoise des samaritains, sont eux aussi des partenaires dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs. A ce titre, le DPMA assure leurs formations spécifiques dans ce domaine.

### Matériel et équipement

Deux chariots spécialisés dans le soutien sanitaire opérationnel, équipés de deux tentes d'une capacité totale de 40 m<sup>2</sup>, ont été mis à disposition par l'ECA. Ceux-ci permettent le renfort en matériel et infrastructure lors de missions d'envergure. L'acquisition, par la DGS, d'un moniteur défibrillateur a permis de finaliser le parc de ces appareils, garantissant ainsi une réponse standardisée pour l'ensemble des moyens d'intervention.

### Formation

Près de 3'000 heures de formation continue ont eu lieu, au travers du programme réalisé par la Commission Formation et Domaine médical.

Le cours Trauma First Response a été dispensé au personnel infirmier et secouriste afin d'uniformiser les pratiques dans la prise en charge traumatique.

L'intégration des chef·fe·s d'engagement aux formations des officier·ère·s de permanence du service a permis de fructueux échanges et une meilleure connaissance des compétences des collègues d'autres entités.

La formation continue des ambulancier·ère·s chef·fe·s des secours / médecins chef·fe·s des secours (ACS-MCS) a porté la conduite lors d'événements de type AMOK (crimes de masse), en collaboration avec les cadres feux bleus lausannois.

Une journée de formation médicale, de type simulation haute-fidélité, a été mise en place en collaboration avec l'école de la Source à Lausanne.

Les cours dispensés par l'Etat-major cantonal de conduite ont été suivis par les ACS-MCS ainsi que les chef·fe·s d'engagement, conformément au programme établi.

### Spécificités

Du côté des activités particulières, il convient de relever les thématiques suivantes :

- la formation de différents SDIS aux kits AMOK, destinés à la prise en charge de patient·e·s victimes d'hémorragies importantes ;
- la participation au cours de formation destinés aux ACS-MCS ;
- la participation à de nombreux cours ECA, notamment dans le domaine de la décontamination et des secours techniques ;
- la présentation du véhicule de soutien sanitaire et des moyens d'intervention du détachement à de nombreuses reprises, au profit des partenaires ;
- la journée de formation sanitaire des Jeunes sapeur·euse·s-pompier·ère·s des SDIS de Lausanne-Epalinges et Mèbre ;
- la Journée technique romande.

### PROTECTION CIVILE (PCI)

Les principales tâches sont les suivantes :

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- organiser et diriger les cours de compétence communale ;
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement ;
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements.

### Évolution de l'effectif des professionnel·le·s

2014	2015	2016	2017	2018	2019
18	17	18	19	18	17

### Évolution de l'effectif des milicien·ne·s et volontaires

2014	2015	2016	2017	2018	2019
1'188	1'270	1'250	1'393	1'254	1'196

### Interventions

Il y a lieu, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (article 27a de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile – LPPCI) et les interventions en situation d'urgence (article 27). Neuf services ont

été mis sur pied pour le soutien aux manifestations sportives ou culturelles totalisant 1'869 jours de service. A noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 243 jours de service pour les 20KM de Lausanne et de 853 jours pour la grande finale de coupe du monde du Triathlon.

L'ORPC a été engagée dans le cadre de la Fête des Vignerons pour la phase de mise en place des infrastructures, ainsi que durant l'entier de la manifestation, ceci avec 116 personnes, totalisant 456 jours de service.

L'entité a également été mise à contribution, afin d'apporter son soutien au bon déroulement de la cérémonie des drapeaux des JOJ.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à six reprises, notamment pour les engagements les plus importants à savoir la mise sur pied du plan canicule sur une durée de huit jours et l'activation du plan DELESTA. Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 63 personnes, se traduisant par 81 jours de service. Il faut ici relever une diminution par rapport à l'année 2018, laquelle avait notamment été marquée par les intempéries du mois de juin.

### Heures réalisées par les professionnel·le·s

	2018	2019
Engagements au profit des collectivités	723	2440
Engagements en situation d'urgence	882	227
Total	1605	2'667

1'185 heures ont été consacrées aux planifications et préparatifs des manifestations, représentant un demi ept.

### Collaborations (internes et externes)

Afin de tester les doctrines d'engagement et de renforcer les collaborations opérationnelles, un exercice d'état-major a été conduit sur deux jours, entre des cadres de la protection civile et les sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s. Une formation de l'ORPC a été intégrée à l'exercice annuel civil et militaire, associant les futur·e·s officier·ère·s médecins de l'armée.

La collaboration avec le CHUV s'est poursuivie dans le domaine d'un appui relatif au transfert de patient·e·s et au travail au sein d'un poste de commandement.

### Matériel, équipement et infrastructures

Le Service de la sécurité civile et militaire distribue l'équipement de la tenue PCi VD 15 pour les arrivant au terme de leur formation de base au centre de formation cantonal de Gollion. Des équipements supplémentaires sont distribués aux personnes astreintes incorporées dans la compagnie FIR (formation de premier échelon). Quelque 1'167 personnes incorporées disposent d'un équipement personnel. Le service cantonal procède au renouvellement des radios Polycom. L'ORPC dispose de 48 radios TPH 900 de dernière génération.

La construction de protection civile de la Rouvraie a subi une révision au niveau de son groupe électrogène, alors que trois abris publics situés à Beaulieu, à l'Ecole Hôtelière Lausanne et au Mont-sur-Lausanne ont été rénovés au niveau des portes blindées coulissantes.

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 2 février à 13h30 par la Centrale d'engagements et de transmissions de la Police cantonale vaudoise, puis manuellement à 13h45 par l'ORPC. Toutes les sirènes ont fonctionné lors du premier cycle. Cependant, trois d'entre elles ont présenté des défauts lors du déclenchement manuel. Actuellement, 13 véhicules sont équipés d'un dispositif d'alarme mobile. Ces derniers ont été engagés sur les deux parcours prédéfinis.

### Véhicules

Fin 2019, la protection civile/ORPC Lausanne-District était dotée de 15 véhicules et deux remorques.

La remorque du module de commandement a permis de remplacer un véhicule motorisé affecté initialement à cet usage.

### Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite au niveau de l'Etat-major par le biais d'un exercice avec l'intégration d'officier·ère·s sapeur·euse·s-pompier·ère·s professionnel·le·s ;
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier DELESTA ;
- la formation des spécialistes dans le domaine sanitaire concernant l'approche des patient·e·s, le massage cardiaque et l'utilisation d'un défibrillateur (BLS-AED) ;
- la formation par les cadres sanitaires dans tous les cours de répétition concernant l'application BLS-AED ;
- la formation dans les domaines de l'aide à la conduite et de l'assistance pour l'évacuation des patient·e·s, dispensée dans le cadre du plan catastrophe du CHUV ;
- le concept ANTICHUTE, thématique nouvellement introduite en 2019 ;
- l'élaboration de plans de sauvetage dans le domaine de la protection des biens culturels pour six institutions ;
- la mise en application de la prise en charge de personnes dans le cadre d'exercices touchant le domaine de l'assistance.

## Jours de service

	2018	2019
Cours effectués dans le cadre communal	4'700	5'116

### Engagement des volontaires et milicien·ne·s

5'116 jours de service ont été accomplis en 2019. Cette hausse par rapport à l'année précédente est principalement due à l'importance du soutien réalisé au profit des grandes manifestations sportives. Ces dernières ont généré 1'869 jours de service alors que seuls 81 l'ont été envers les engagements en situation d'urgence. Le bataillon de l'ORPC Lausanne-District compte 1'196 incorporés pour 17 professionnel·le·s. Cela signifie que l'encadrement des cours de répétition, ainsi que des engagements, est majoritairement réalisé par des cadres de milice, du commandant de compagnie au chef de groupe.

### CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

Les principales tâches sont les suivantes :

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant);
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins);
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier;
- gérer le budget et organiser la facturation.

### Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud;
- sapeur·euse·s-pompier·ère·s (notamment au travers des formations ECA) avec le simulateur incendie;
- utilisateur·trice·s externes.

	2018	2019
Jours de location	313 (44 samedis et 29 dimanches)	301 (42 samedis et 27 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	19'884	19'655

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en légère diminution, tout comme le nombre d'utilisateur·trice·s. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette fréquentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

### Repas

	2018	2019
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'314	2'288
Livrés	5'587	5'518
Utilisateur·trice·s sans infrastructures	1'989	2'271
Utilisateur·trice·s avec infrastructures	4'920	4'320
ECA	3'867	3'956
Total	18'677	18'353

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère diminution par rapport à 2018 (-1.73%).

### Restauration collective durable

La restauration collective durable se poursuit au CFR. Pour rappel, les principes de base sont l'approvisionnement de proximité, la valorisation du patrimoine et du savoir-faire culinaire régional, l'économie locale renforcée et les modes de production plus respectueux de l'environnement et de la santé.

### Développement et entretien du site

Les travaux du nouveau bâtiment multi-usages Rama II, dédié à la formation des sapeur·euse·s-pompier·ère·s lausannois·e·s et vaudois·e·s, construit en partenariat avec l'ECA, ont débutés en juin.

L'ancienne chaudière à plaquettes (2001) a été remplacée par une chaudière répondant aux normes OPair qui assurera également le chauffage et la production d'eau sanitaire du bâtiment Rama II.

Les salles de cours ont été équipées de systèmes de présentation sans fil. Du carrelage et un plafond tendu phonique ont été installés respectivement à la cafétéria et au restaurant.

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES

- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitant·e·s et d'harmonisation des registres
- accueillir le public et renseigner les usager·ère·s
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires (registres des contribuables, registre civique, registre cantonal des personnes, écoles, etc.)
- traiter les mutations courantes sous forme électronique et en transmettre le résultat au Registre cantonal des personnes (RCPers), dans le cadre de l'automatisation du transfert d'informations (ATI)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	15.90		
Bureau «Suisse - permis C»	9.10	9.10	9.10	8.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	12.30	10.30
Direction CH			3.00	3.00
Div. opérationnelle CH			7.30	6.30
Sect. SICH et qualités données			4.00	4.00
Section administrative CH			4.00	4.00
<b>Total service</b>	<b>38.20</b>	<b>38.20</b>	<b>39.70</b>	<b>35.70</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+1.50</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	15.90		
Bureau «Suisse - permis C»	11	9.10	10	8.10
Bureau des étrangers	14	13.20	11	10.30
Direction CH			3	3.00
Div. opérationnelle CH			8	6.30
Sect. SICH et qualités données			4	4.00
Section administrative CH			4	4.00
<b>Total service</b>	<b>43</b>	<b>38.20</b>	<b>40</b>	<b>35.70</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Administration CH	1	0
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	3
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	1
<b>Total service</b>	<b>6</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	2
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

## FAITS MARQUANTS

### Organisation du service

Afin de relever ses défis futurs, le CH a repensé son organisation. La mise en œuvre de cette dernière se fera en plusieurs étapes, au gré de l'avancement des projets.

En réponse aux préoccupations de la Cour des comptes (voir son rapport n°33 du 30 octobre 2015) ainsi qu'à l'interpellation du 13 février 2018 de M. Daniel Dubas et consorts, la Municipalité a chargé le CH de créer un poste d'agent·e recenseur·euse. Le 1<sup>er</sup> novembre 2019, une agente recenseuse a été engagée, sa mission consistant à localiser et identifier les personnes logeant dans des appartements considérés comme étant dénués d'habitant.

Par ailleurs, un poste de chargé·e de formation à plein temps, sans augmentation d'effectif pour la Ville, a également été créé. La complexification du travail des gestionnaires de dossiers appelés à répondre aux nombreuses sollicitations des administré·e·s lausannois·e·s oblige à développer la formation à destination du nouveau personnel, ainsi que la formation continue pour les personnes en place. L'évolution du droit migratoire étant particulièrement rapide, il est impératif de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un niveau de service au public optimal.

Afin de répondre également aux attentes des administré·e·s, il est souhaité, à terme, de supprimer l'accueil différencié aux guichets selon les différentes catégories de personnes en fonction de leur origine. Dans un premier temps, il convient de faire en sorte que le personnel du service soit formé afin que chaque gestionnaire de dossiers devienne polyvalent·e et, par conséquent, à même de répondre à toutes les sollicitations quelle que soit l'origine des administré·e·s.

En raison de ces changements futurs et afin de renforcer également les secteurs en lien avec des tâches transversales indispensables au fonctionnement du CH, le service dispose de quatre entités, à savoir :

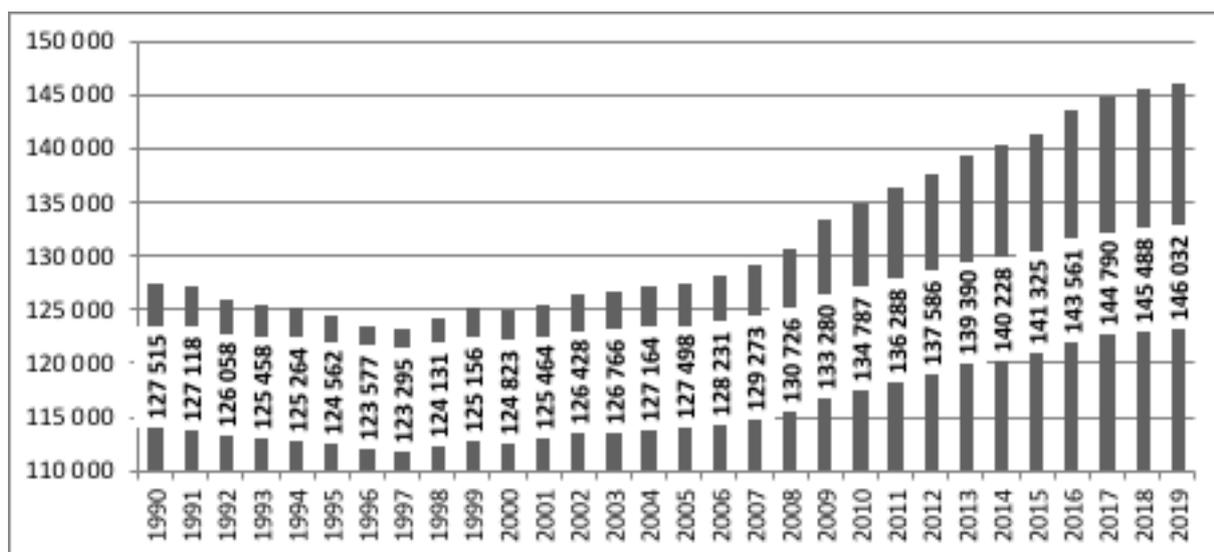
- la direction du service ;
- la section administrative regroupant le secrétariat, la formation et la comptabilité ;
- la section Système d'information et qualité des données (SICH), dont les missions principales recouvrent l'informatique, l'application des dispositions de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR), ainsi que l'enregistrement, unité dédiée à la saisie et à la validation des données transmises par des tiers, notamment les mutations reçues électroniquement des offices de l'état civil ;
- la division opérationnelle comportant une section Population regroupant les deux secteurs dédiés à l'accueil du public (bureau des Suisse·sse·s et permis C, ainsi que le bureau des étranger·ère·s), le bureau des enquêtes et l'unité des téléphonistes. Cette division regroupe donc tous les services en prise directe avec les administré·e·s.

### Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 18<sup>e</sup> année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2019, la population lausannoise a augmenté de 20'024 personnes, soit 16'946 ressortissant·e·s étranger·ère·s et 3'078 nationaux·ales.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population est de 544 personnes. Cette variation se traduit, sur la totalité de la population, par une diminution de 65 ressortissant·e·s étranger·ère·s et une croissance de 609 ressortissant·e·s suisses. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'900 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'570. Quant au pic de la population, c'est au 29 novembre qu'il a été constaté avec 146'632 habitant·e·s.

## Evolution de la population lausannoise depuis 1990, au 31 décembre



### Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Déployée dès le 10 novembre 2016, l'ATI – imposée aux communes vaudoises par l'Etat – définit comment les mutations enregistrées par le CH doivent être traitées et/ou transférées au Registre cantonal des personnes.

Certains processus métier ont dû être adaptés et des mesures ont été prises, par anticipation, dès mai 2016. L'impact peut être évalué en comparant les chiffres 2019 avec ceux de 2015, dernier exercice vierge de l'influence de l'ATI.

Le traitement des annonces d'arrivées aux guichets du CH a nécessité, en 2019, d'y consacrer quatre minutes 22 secondes (4'22") supplémentaires en moyenne (-3" par rapport à 2018), pour 15'256 (+ 2'022) entretiens, ce qui représente 1'116 (+ 153) heures d'entretiens, soit 139.45 (+ 19.13) « jours/personne » ou l'équivalent de 0.53 ept (+ 0.07).

Au niveau technique, force est de reconnaître que les divergences entre les bases de données impactées ont nécessité d'y consacrer plus d'un ept environ, réparti principalement sur les deux personnes maîtrisant l'ensemble des processus, tant métier qu'informatiques.

### Journée de formation

Une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 19 mars. Dédiée principalement à une approche de la formation en matière de polyvalence des collaborateurs, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme. Cette quatrième édition a confirmé que cette formule présente des avantages non négligeables qu'il convient de pérenniser.

### Population de Lausanne

au 31 décembre	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
En résidence principale	140'745	141'345	142'000	+ 655
En résidence secondaire	4'045	4'143	4'032	- 111
<b>Total</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>146'032</b>	<b>+ 544</b>

### Répartition de la population

selon origines/nationalité	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Vaudois·e·s	46'049	46'688	47'377	+ 689
– dont Lausannois·e·s	18'941	19'793	20'640	+ 847
autres cantons	36'508	36'594	36'514	- 80
Total population suisse	82'557	83'282	83'891	+ 609
Total population étrangère	62'233	62'206	62'141	- 65
<b>Total</b>	<b>144'790</b>	<b>145'488</b>	<b>146'032</b>	<b>+ 544</b>

### Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2018	%*	2019	%*	Différence 2018/2019
France	12'356	8.49	12'647	8.66	+ 291
Portugal	9'249	6.36	8'776	6.01	- 473
Italie	6'649	4.57	6'648	4.55	- 1
Espagne	5'096	3.50	5'153	3.53	+ 57
Reste de l'Europe	13'212	9.08	13'198	9.04	- 14
<b>Population étrangère européenne</b>	<b>46'562</b>	<b>32.00</b>	<b>46'422</b>	<b>31.79</b>	<b>- 140</b>

Afrique	5'987	4.12	5'989	4.11	+	2
Asie	5'046	3.47	5'147	3.52	+	101
Amériques	4'428	3.04	4'394	3.01	-	34
Océanie	113	0.08	121	0.08	+	8
Apatrides	6	0.00	5	0.00	-	1
Non déterminés	64	0.04	63	0.04	-	1
<b>Population étrangère non européenne</b>	<b>15'644</b>	<b>10.75</b>	<b>15'719</b>	<b>10.76</b>	<b>+</b>	<b>75</b>
<b>Population étrangère totale</b>	<b>62'206</b>	<b>42.75</b>	<b>62'141</b>	<b>42.55</b>	<b>-</b>	<b>65</b>

\* pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (respectivement 145'488 et 146'032)

### Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Population en résidence principale:				
- Permis B	24'016	23'309	23'152	- 157
- Permis C	33'026	33'394	33'215	- 179
- Permis F	1'322	1'427	1'450	+ 23
- Permis L	1'579	1'435	1'107	- 328
- Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'197	1'655	2'271	+ 616
- Procédures de refus/recours	226	220	228	+ 8
<b>Total population résidante</b>	<b>61'366</b>	<b>61'440</b>	<b>61'423</b>	<b>- 17</b>
Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	95	100	144	+ 44
Permis Ci <sup>2</sup>	5	5	5	—
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>149</b>	<b>+ 44</b>
Requérant·e·s d'asile	341	231	164	- 67
<b>Total en résidence principale</b>	<b>61'807</b>	<b>61'776</b>	<b>61'736</b>	<b>- 40</b>
Population en résidence secondaire:				
- Permis B	110	106	96	- 10
- Permis C	230	246	230	- 16
- Permis F	0	0	1	+ 1
- Permis G (frontalier)	84	71	63	- 8
- Permis L	0	3	4	+ 1
- Demandes en cours	2	4	11	+ 7
- Dispensés par le DFAE	—	—	—	—
- Requérant·e·s d'asile	0	0	0	—
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>426</b>	<b>430</b>	<b>405</b>	<b>- 25</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>62'233</b>	<b>62'206</b>	<b>62'141</b>	<b>- 65</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

<sup>2</sup> Conjoint·e·s ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

### Requérant·e·s d'asile résidant à Lausanne

74 nouveaux·elles requérant·e·s ont été enregistré·e·s (122 en 2018). Au 31 décembre 2019, 164 dossiers lausannois (231 en 2018) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.



### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2019, 146'032 personnes, qui se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes		Enfants (moins de 16 ans)	
	60'085	65'211	10'534	10'202	Garçons	Filles
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus	
Hommes	15'144	44'975	10'116	379	5	
Femmes	14'861	45'180	14'213	1'127	32	
<b>Total</b>	<b>30'005</b>	<b>90'155</b>	<b>24'329</b>	<b>1'506</b>	<b>37</b>	

## Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2017	2018	2019
Naissances	1'767	1'721	1'646
Décès	1'024	1'031	978
<i>Solde naturel</i>	743	690	668

## Déclarations de garantie

470 déclarations de garantie (399 en 2018), permettant aux citoyen·ne·s lausannois·e·s d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits à visa, ont été délivrées cette année.

## Bureau des enquêtes

	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
Enquêtes reçues	597	673	597	- 76
Enquêtes réglées	577	667	577	- 90
Enquêtes en cours	20	26	20	- 6
Dénonciations au Ministère public	2	1	0	- 1
Dénonciations à la Commission de police	35	27	31	+ 4

Le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (89 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 79 en 2018).

## Relations avec les administré·e·s

Entretiens aux guichets	2017	2018	2019	Différence 2018/2019
En nombre	123'676	116'158	111'611	- 4'547
En heures	11'330	10'900	10'586	- 314

En termes de service au public, la journée du 3 janvier a été la plus chargée de l'année, avec 712 entretiens réalisés.

2019	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	03.01	712	31'30"	43.06%	12'56"	5'23"
Journée la moins chargée	24.12	213	11'56"	0%	0'51"	5'21"
Durant l'année		* 111'611	1h05'14"	11.22%	8'00"	5'41"

\* soit en moyenne 457 entretiens par jour

Il y a lieu de relever que la durée moyenne de l'attente des administré·e·s a pu être réduite de 27" en moyenne par rapport à 2018 pour s'établir à 8'00".

## SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale et analyse
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction ECO	3.80	3.80	5.25	4.45
Etablissements & Commerces	7.00	7.00	6.00	6.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	6.20	6.20	6.20	6.20
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	8.00	8.00
Off. Commerces & manif.	3.00	1.00	2.90	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	16.00	17.00	22.00	22.00
Office appui économ. et stat.	4.20	4.20	4.30	3.50
<b>Total service</b>	<b>50.00</b>	<b>49.00</b>	<b>56.65</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+6.65</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Direction ECO	4	3.80	5	4.45
Etablissements & Commerces	7	7.00	6	6.00
Finances & Gestion / Taxes séjour	7	6.20	7	6.20
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	10	8.00
Off. Commerces & manif.	1	1.00	2	1.90
Off. prest. funéraires Isnois	19	17.00	24	22.00
Office appui économ. et stat.	5	4.20	4	3.50
<b>Total service</b>	<b>54</b>	<b>49.00</b>	<b>60</b>	<b>54.05</b>

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés	1	1
<b>Total service</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	2
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	0	2
<b>Total service</b>	<b>3</b>	<b>4</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	2
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## FAITS MARQUANTS

Durant l'année sous revue, le Service de l'économie a poursuivi les différentes démarches entreprises dans le cadre du programme de législation, en particulier les objectifs en lien avec l'occupation et la qualité de l'espace public, Lausanne restant une ville très vivante.

Demeurant la porte d'entrée communale unique pour les annonces et la planification des manifestations, le service a poursuivi sa mission de facilitateur et d'appui auprès des organisateur·trice·s pour les accompagner dans leurs démarches administratives et sur le terrain, notamment en assurant la coordination interservices et avec les partenaires extérieurs, tels les Transports publics lausannois (tl). Une grande attention a été portée à ces aspects.

Pour leur part, les marchés restent indéniablement un atout économique fort pour assurer la fréquentation du centre-ville et des commerces en semaine et le samedi ; ils font l'objet d'un suivi soigné. A ce propos, une extension du marché central a été inaugurée à la place Saint-François au mois d'avril, afin de soutenir les commerces de ce quartier, ceux de la rue de Bourg en particulier.

Dans le cadre de la restauration mobile, le Service de l'économie a été sollicité pour encadrer des projets de food trucks. Après un projet qui s'est déroulé en 2018 au Centre administratif à la route de Chavannes, deux autres projets ont vu le jour en 2019, l'un en collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, destiné en particulier aux élèves du gymnase de Sévelin, l'autre en collaboration avec le Département de la santé et de l'action sociale, destiné en particulier au personnel du bâtiment administratif de la Pontaise.

Le nombre d'établissements de type cafés-restaurants reste constant à Lausanne, indépendamment du nombre de renouvellement de licences. Les petits magasins d'alimentation et de dépannage, souvent situés dans les quartiers, ont vu leur nombre augmenter.

Le Service de l'économie a également pris part aux démarches et ateliers menés par le Service des routes et de la mobilité avec le concours du bureau danois Gehl, afin d'y faire valoir certains aspects concernant les commerces, les manifestations et les marchés. De même, il a poursuivi le travail accompli avec le groupe de travail et de concertation, sous la présidence du directeur de la Sécurité et de l'économie et de la directrice des Finances et de la mobilité, afin de réunir les propriétaires et les commerçants du quartier de Saint-François, de la rue de Bourg et du Rôtillon, cette zone présentant une valeur patrimoniale prépondérante.

En parallèle, le Service de l'économie, avec le concours du Service de la culture, poursuit le projet visant à installer des reproductions d'œuvres d'art dans les vitrines laissées momentanément vides par leurs propriétaires lors de travaux ou en cas de changement de commerce.

L'avancement des projets relevant des ports de petite batellerie et de la création de zones de baignade n'a pas fléchi. La zone de baignade de la Jetée de la Compagnie a été inaugurée le 4 juin et a rencontré un vif succès durant toute la saison d'été. Le projet visant à aménager une plateforme de baignade dans le Vieux-Port d'Ouchy progresse favorablement et une ouverture est espérée pour l'été 2020.

De même, les travaux menés avec le concours du groupe de concertation en vue de la rénovation du port d'Ouchy se sont poursuivis et seront assortis d'une analyse des questions de grutage des bateaux, ceci afin de faciliter les usagers du port.

La fusion entre l'Office des inhumations et des incinérations et les Pompes funèbres officielles, en y incluant en outre la gestion administrative des cimetières (assurée jusqu'alors par le Service des parcs et domaines) a été concrètement mise en œuvre de manière positive et l'office ainsi composé a été rebaptisé Office des prestations funéraires de Lausanne (OPFL).

## OFFICE D'APPUI ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE (OAES)

En matière de statistique publique, cette année a vu le début de la diffusion des livraisons mensuelles des données sur le chômage et le revenu d'insertion, produites à l'intention du Service du travail et du Service social Lausanne et diffusées en ligne sur le portail statistique officiel de la Ville. L'Office a compilé de très nombreuses données dans l'important cahier « Lausanne : les nombres d'une ville » (mars 2019, 374 pages). L'année sous revue a aussi marqué le résultat de la collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) visant à lui fournir les éléments statistiques nécessaires pour la programmation de ses actions. La collaboration a donné lieu au rapport « Déchiffrer la diversité démographique lausannoise », BLI, cahier n° 8, février 2019 (140 pages). A la demande du Musée Historique Lausanne, qui organisera au printemps 2020 une exposition dédiée à 150 ans d'immigration italienne à Lausanne, l'Office a compilé une série d'éléments statistiques pour illustrer l'évolution démographique de la présence italienne. Il a engagé des travaux préparatoires pour une statistique de la couverture végétale, d'entente avec les services compétents, afin de chercher à quantifier des paramètres utiles pour une mesure de la qualité de vie des quartiers. En interne, il a développé des outils de programmation sur le logiciel libre R qui lui permettent de s'affranchir de l'achat, très onéreux, du logiciel métier SAS. Il a aussi réalisé l'harmonisation des fichiers d'exploitation 1979-2019 de la base de données du Contrôle des habitants, ce qui permettra des extractions plus aisées des séries de données. L'Office a également assuré la représentation de Lausanne parmi les instances de la statistique officielle romande et fédérale.

En matière de statistique analytique, à l'intention du Service des écoles primaires et secondaires, l'Office a rédigé le rapport sur les projections démographiques de la population en âge scolaire, qui a donné les bases quantitatives pour les éléments figurant dans le rapport-préavis N°2019/18 consacré à la planification des rénovations et constructions scolaires. En partenariat avec l'Office fédéral de la statistique (OFS) et les villes participant au projet fédéral City Statistics, l'Office a contribué à la rédaction du cahier « Travailler en ville » (OFS, City Statistics, Neuchâtel, 2019). En interne, pour les besoins de planification 2020-2040 du Centre funéraire de Montoie (CFM), il a produit les analyses démographiques nécessaires à

la rédaction du futur préavis sur la rénovation du CFM. L'Office a aussi assuré la rédaction du rapport annuel sur la situation économique de la place lausannoise, dans le cadre des analyses que le Service des finances élabore à l'intention de l'agence de notation financière Standard & Poor's.

Pour ses tâches d'appui économique, l'Office a réalisé la traduction et la diffusion du rapport que la Ville de Zurich a dédié à la problématique du commerce de détail (« Le commerce en mutation : scénarios de la Ville de Zurich », février 2019, traduction adaptée de « Handel im Wandel », Zurich, 2017). Avec ses partenaires d'Economie Région Lausanne, l'Office a amélioré les outils promotionnels de la 12<sup>e</sup> édition du Prix entreprises formatrices qui récompense des entreprises engagées en faveur de la formation duale. D'entente avec le Secrétariat municipal, il a organisé les rencontres de la Municipalité à la Villa Mon-Repos avec les représentants des entreprises importantes de la place lausannoise. Il a appuyé la direction du Service de l'économie en particulier :

- lors des démarches de coordination visant à mettre en œuvre les intentions municipales en matière d'amélioration de la qualité des espaces publics de l'hyper-centre commercial de la ville (périmètre à valeur patrimoniale prépondérante Saint-François – Bourg – Rôtillon), entre autres en ce qui concerne la valorisation des vitrines commerciales vacantes ;
- lors de ses suivis des milieux commerçants (Fondation lausannoise pour l'économie et le commerce, Marchés de Noël, Festival Lausanne Lumières) ;
- lors des envois des courriers aux entreprises concernées par le nouveau macaron de stationnement multizones pour les entreprises ;
- lors des soutiens ponctuels en faveur d'initiatives en faveur de l'animation commerciale de Lausanne.

Par ailleurs, l'Office a été associé à de nombreuses démarches de planification urbanistique afin d'y intégrer les aspects économiques, notamment Plaines-du-Loup, Près-de-Vidy et projets particuliers (Pré-du-Marché, avenue d'Echallens, PAP3 Gare-Europe, ...).

## OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS (OACM)

### a) Etablissements, commerces, cinémas, procédés de réclame

#### Etablissements

	2018	2019
Demandes de préavis pour licence	220	235
Licences délivrées ou renouvelées	403	427
Changements d'enseigne	38	50
Manifestations	1'345	1'340
dont ouverture de billetterie	378	395
Autorisations de diffusion de musique	107	105
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	20	18
Dossiers de mise en conformité des locaux	155	153
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

<sup>1</sup> selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h

Durant l'année, quatre établissements ont été déclarés en faillite, soit trois cafés-restaurants et un bar à vins (licence particulière). De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), six établissements ont été fermés temporairement et trois magasins ont été privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

#### Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2018	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2019	Ecart
A	Hôtel avec restauration	28	1		1		1	29	1
	Hôtel sans restauration	7					1	6	-1
B	Café-restaurant	440	8	18	4	19	4	447	7
D	Café-bar	38		3		3	4	34	-4
E	Buvette	36				2		34	-2
F	Discothèque avec restauration	4			2	1	1	4	0
	Discothèque sans restauration	12		1			1	12	0
G	Night-club avec restauration	2					1	1	-1
	Night-club sans restauration	4						4	0
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	3						3	0

	Salon de jeux sans boissons	0						0	0
	Salon de jeux avec restauration	2						2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	2						2	0
J	Tea-room	53	3	3		4		55	2
K	Bar à café	7				1	2	4	-3
L	Café-restaurant (bateaux)	15						15	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	1						1	0
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10			4			14	4
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	3						3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0						0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	2						2	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1						1	0
M	Traiteur	6						6	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	246	22	12		16	6	258	12
	<b>Totaux</b>	<b>922</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>11</b>	<b>46</b>	<b>21</b>	<b>937</b>	<b>15</b>

### Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2018		2019	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	632	73'090	636	71'789
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	23	8'092	22	7'890
<b>Totaux</b>	<b>655</b>	<b>81'182</b>	<b>658</b>	<b>79'679</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Le Vinyl Club – Broadway Av. à la place du Tunnel 9 n'est plus exploité sous la forme d'une discothèque mais d'un café-restaurant et Les restaurants du Palais de Beaulieu ne sont plus au bénéfice d'une licence, la restauration étant désormais confiée à des traiteurs externes.

### Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2018	Avec alcool (2018)	2019	Avec alcool (2019)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	218	95	241	96
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	10	1	12	1
« Shops » de station-service	15		15	
Magasins de tabac et journaux	33	18	31	19
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	20		20	
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>114</b>	<b>323</b>	<b>116</b>

### Autorisations

	2018	2019
Tabacs	560	595
Jeux et appareils automatiques	973	1'061
Commerces d'occasions	152	132
Ventes aux enchères	4	5

### Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2019

	2018	2019
Permanent	439	484
De durée limitée	66	61
Décoration	3	2
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>547</b>

Au 31 décembre, 547 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'633 procédés de réclame (visuels).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 189'205.25. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 242'532.25.

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2018	2019
Terrasses d'établissements publics	196	203
Étalages	259	269

117 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 47 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 518 terrasses d'établissements, soit 207 installées sur le domaine public et 311 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 7'115 m<sup>2</sup>.

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 486'325.- et, pour les anticipations commerciales des magasins, à CHF 82'957.-.

## Cinémas

	2018	2019
Nombre de spectateur·trice·s	772'287	863'897
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2019. Les films projetés en première vision sont au nombre de 559 (576 en 2018).

Répartition selon les âges légaux	2018	2019
0 an	61	78
7 ans	43	37
10 ans	32	23
12 ans	85	74
14 ans	37	33
16 ans	161	157
18 ans	157	157
<b>Total</b>	<b>576</b>	<b>559</b>

## Activité et contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	
1. Établissements									
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	180	217							
1.2 Promotion alcool fort	15	7							
1.3 Contrôle des âges									
1.4 Licences, mise en garde	31	32							
1.5 Impôt sur les divertissements	6	22							
1.6 Interdiction de fumer	2	1							
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	11	26							
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	12	41							
1.10 Capacités									
1.11 Issues de secours									
2. Commerces									
2.1 Ouvertures prolongées	72	87	83	85	51	46			
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	30	19	40	47	28	26			
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	1	2	1	0					
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	2	2							
2.5 Vente de tabac à des personnes mineures									
2.6 Vente d'alcool à des personnes mineures		1							
2.7 Consommation sur place	5	1							
2.8 Camions de vente	8	7	8	11	2	4			
2.9 Horaires RHOM	22	15							
2.10 Commerces d'occasions	10	19							
2.11 OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	6	18							

3. Autres domaines									
3.1 Autorisation tabac (et/ou chanvre)	26	26							
3.2 Ventes aux enchères									
3.3 Appareils automatiques	12	15							
3.4 Registre des entreprises	188	184							
<b>Total</b>	<b>639</b>	<b>742</b>	<b>132</b>	<b>143</b>	<b>81</b>	<b>76</b>			
Actions spécifiques	1	2							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation		2018	2019
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019		
1. Établissements										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés										
1.2 Promotion alcool fort										
1.3 Contrôle des âges										
1.4 Licences, mise en garde										
1.5 Impôt sur les divertissements	1									
1.6 Interdiction de fumer										
1.7 Exécution d'une décision de fermeture										
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs										
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)										
1.10 Capacités										
1.11 Issues de secours										
2. Commerces										
2.1 Ouvertures prolongées			1							
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)								26	19	
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)										1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation										
2.5 Vente de tabac à des personnes mineures										
2.6 Vente d'alcool à des personnes mineures				1						
2.7 Consommation sur place										
2.8 Camions de vente								1	3	
2.9 Horaires RHOM										
2.10 Commerces d'occasions										
2.11 OIP		1								
3. Autres domaines										
3.1 Autorisation tabac										
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques								3	1	
3.4 Registre des entreprises										
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>				<b>30</b>	<b>24</b>	
Actions spécifiques										

## B) Manifestations et marchés

### Manifestations

Catégories	2018							
	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.	Nombre de manif.	Nombre de jours	% du nombre de manif.	% du nombre de jours de manif.
Sports	298	472	6.6	7.0	273	378	6.2	5.7
Soirées/fêtes/repas de soutien	349	382	7.7	5.7	322	340	7.3	5.2
Manifestations sur le domaine public et assimilé	1'065	1'780	23.6	26.4	1'084	1'931	24.5	29.2
Bienfaisance/utilité publique	832	965	18.4	14.3	791	897	17.9	13.6
Spectacles/concerts	694	1'048	15.4	15.5	551	799	12.5	12.1
Conférences	214	285	4.7	4.2	286	362	6.5	5.5
Expositions	102	459	2.3	6.8	82	608	1.9	9.2
Stands d'information/récoltes de signatures	541	590	12.0	8.7	651	677	14.7	10.2
Centres socioculturels	103	409	2.3	6.0	85	287	1.9	4.3
Manifestations diverses	318	365	7.0	5.4	292	328	6.6	5.0
<b>Total</b>	<b>4'516</b>	<b>6'755</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>4'417</b>	<b>6'607</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

En 2019, 428 permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place lors de manifestations ont été délivrés aux différent-e-s organisateur-trice-s (421 en 2018).

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2018	2019	2018	2019
Tombolas	41	42	40'087	—
Loteries	2	1	—	—
Roues	5	4	6'025	—

Dès le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les jeux d'argent, les taxes cantonales et communales relatives aux lotos, loteries et tombolas ont été abandonnées.

La Commune restant cependant en charge de la délivrance des autorisations et de la surveillance de ces jeux, de nouvelles procédures simplifiées ont été arrêtées. Les taxes n'étant plus perçues, les décomptes pour les tombolas et les roues ont été supprimés et le nombre de billets écoulés n'est plus connu.

### Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2017	2 <sup>e</sup> semestre 2018
	1 <sup>er</sup> semestre 2018	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Lotos fribourgeois organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	387	387
Valeur totale des cartons vendus	1'935.-	2'322.-
Lotos traditionnels organisés	8	8
Cartons vendus	60'589	53'741
Valeur totale des cartons vendus	156'589.-	135'159

Pour mémoire, la taxe communale sur les lotos avait déjà été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2015. La taxe cantonale a également été supprimée au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur les jeux d'argent. Le système d'homologation des cartons de lotos, à l'instar de celui des billets de tombolas, a été abrogé, de même que la gestion du stock et la fourniture des cartons de lotos a été abandonnée.

### Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2018	2019
Maraîchers (y compris fleurs)	76	74
Charcutiers	12	12
Epiciers	49	52
Fromagers	11	13
Boulangers	12	12
Poissonniers	2	1
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	135	107
Artisans	20	17

Parallèlement aux 288 titulaires d'une autorisation annuelle au 31 décembre, 308 autorisations ont été délivrées en 2019 pour des participations journalières aux différents marchés. Ces autorisations permettent de participer à un nombre défini de marchés, pour la majorité à quatre reprises.

**Activité et contrôles (bureau des manifestations et des marchés)**

	Correspondances (communications ou demandes d'info)	Autorisations							
				Autorisations délivrées		Annulations		Retraits	
		2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	383	407	193	197	17	20	4	1	
1.2 Marché central (non alimentaire)	219	207	93	101	12	7	2		
1.3 Marché de Grancy	17	24	8	4		3			
1.4 Marché d'Ouchy	19	33	7	20	3	1		1	
1.5 Marché des artisan·e·s	55	59	10	7	6	9			
1.6. Marché de Chauderon	31	20	17	2	5	7			
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)	71	58	7	3	3	9	6	2	
1.8 Marché de Noël	13	17	19	16					
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
1.10 Marché de la Sallaz	24	17	9	4	3	2			
1.11 Marché de la Madeleine	1	33	12	23		4			
1.12 Marché du Vallon	3		3		4				
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (food trucks)	155	82	87	104	7	7			
2.2 Ventes au sol	3	4							
2.3 Artistes de rue	4	2							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateur·trice·s	5	9							
2.7 Manifestations	8	18							
2.8 Chantiers et travaux	1	4							
2.9 Forain·e·s	11	4	3	4					
2.10 Autres utilisations du domaine public	16	3							
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers									
<b>Total</b>	<b>1'041</b>	<b>1'003</b>	<b>470</b>	<b>487</b>	<b>60</b>	<b>69</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	6	5	2	2	16	11				
1.2 Marché central (non alimentaire)		1		1	23	7				
1.3 Marché de Grancy						4				
1.4 Marché d'Ouchy		1			10	2				
1.5 Marché des artisan·e·s			1	1	1					
1.6 Marché de Chauderon										
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)			1	2	3	3				
1.8 Marché de Noël			2							
1.9 Marché des sapins										
1.10 Marché de la Sallaz				1	1					
1.11 Marché de la Madeleine					1	1				
1.12 Marché du Vallon										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (food trucks)	5	4	1	2	9	1	5			
2.2 Ventes au sol	14	12		1						
2.3 Artistes de rue	63	33	22	4	1		1			
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	1			7	2				
2.5 Collectes										
2.6 Démonstrateur·trice·s					2	1				

2.7 Manifestations	9	22	3	4	3	2			385	373
2.8 Chantiers et travaux						2			100	357
2.9 Forain·e·s										
2.10 Autres utilisations du domaine public	2		2						4	
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers			1							
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>79</b>	<b>35</b>	<b>18</b>	<b>77</b>	<b>36</b>	<b>6</b>		<b>489</b>	<b>733</b>

## Impôt sur les divertissements

### Encaissement net

	2018 CHF	2019 CHF
Cinémas	1'650'518.50	1'882'882.75
Dancings	915'708.80	891'688.10
Cafés-restaurants	16'859.50	14'282.25
Spectacles	1'890'797.45	1'763'888.60
Sports	71'042.70	78'884.45
Divers	1'619'735.95	1'316'560.60
<b>Total</b>	<b>6'164'662.90</b>	<b>5'948'186.75</b>

Une augmentation est à noter pour la catégorie Cinémas, qui avait baissé de CHF 200'000.- environ en 2018. Toutefois, d'autres catégories subissent des diminutions comme celle des spectacles de près de CHF 130'000.- et, surtout, la catégorie Divers, laquelle regroupe les expositions et les musées, avec une diminution de CHF 300'000.-.

### Taxes de séjour

Le règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.- par mois. Les visiteur·euse·s en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2018 CHF	2019 CHF
Catégories 1 à 5*	3'251'792.40	3'352'910.00
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	206'302.00	910'274.52
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	929'508.79	307'543.50
<b>Total</b>	<b>4'387'603.19</b>	<b>4'570'728.02</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, bed & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui en reverse ensuite une partie à l'Association Lausanne Tourisme.

### Ports

Au 31 décembre 2019, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteur·euse·s	22	8	16	46
Bouées	9*	—	28	37
Places à terre	191	121	—	312
<b>Total</b>	<b>944</b>	<b>745</b>	<b>44</b>	<b>1'733</b>

\* dont 5 bouées de marquage pour les clubs nautiques et d'aviron.

Parmi les places d'amarrage et à terre, 1'121 sont attribuées à des Lausannois·e·s et 434 à des personnes domiciliées hors de la commune. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité.

1'434 nuitées (1'616 en 2018) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteur·euse·s.

3'218 personnes (2'945 en 2018) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2018	2019
Cabines / Vidy	20	18
Places à l'eau	106	99
Places à terre	27	17
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>134</b>
Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2018	2019
Personnes domiciliées à Lausanne		
Places à l'eau	290	296
Places à terre	2	4
Recettes globales	2018 CHF	2019 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'609'661.35	1'594'962.20
Locations (cabines, locaux divers)	92'257.50	86'011.75
Engins de levage	19'000.50	27'619.90
<b>Total</b>	<b>1'720'919.35</b>	<b>1'708'593.85</b>

## OFFICE DES PRESTATIONS FUNÉRAIRES LAUSANNOIS (OPFL)

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	141	43	184
Crémations	707	3'454	4'161
Transferts hors Lausanne	53	369	422
Corps légués aux instituts d'anatomie*	9	32	41
Corps en attente	0	1	1
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>910</b>	<b>3'899</b>	<b>4'809</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			765
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			145
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			750
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'149
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>4'809</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF).

### Autres dossiers enregistrés\*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	84	70
Corps exhumés et ossements	18	18
Corps légués incinérés	—	38
Cendres en provenance d'autres communes**	33	—
<b>Total</b>	<b>135</b>	<b>126</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 4'944 dossiers, soit 421 de moins qu'en 2018.

Les 4'287 crémations représentent donc le 86.7% de la totalité des décès enregistrés, soit 4'944 (5'365 dont 4'649 crémations en 2018, soit 86.6%).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge (convoi) sont en baisse, soit 60 cas en 2019 contre 62 en 2018.

### Cimetières lausannois

Emplacements occupés au 31.12.2019	Bois-de-Vaux	Montoie	Vers-chez-les-Blanc	Montheron
Tombes à la ligne corps adultes	7'783		161	27
Tombes à la ligne petits enfants	572		3	
Tombes à la ligne grands enfants	71			
Tombes à la ligne cinéraires	1'247	2'512	99	13
Tombes à la ligne cinéraires (dalles)	856	1'618		
Tombes à la ligne cinéraires enfants	4			
Petites concessions corps	2'704		21	
Grandes concessions corps	565			
Grandes concessions corps sylvestres	27			
Petites concessions cinéraires	356	399	10	
Petites concessions cinéraires (dalles)	10			
Grandes concessions cinéraires	132	123		

Niches en columbariums (petites)	678	237		
Niches en columbariums (grandes)	35	15		
Caveau collectif pour cendres	1	2	1	
Total par cimetières	15'041	4'906	295	40
Total général des cimetières lausannois				20'282

### Etat des emplacements concessionnés et niches au 31 décembre 2019

Cimetière du Bois-de-Vaux	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions corps	994	2'704	644	1	4'343
Grandes concessions corps	153	383	94	1	631
Grandes concessions corps (sp)	31	182	11	4	228
Grandes concessions corps sylvestres		27	48		75
Petites concessions cinéraires	424	356	33		813
Petites concessions cinéraires dalles	78	10	31		119
Grandes concessions cinéraires	110	132	33		275
Niches en columbariums (petites)	738	678	1	1	1'418
Niches en columbariums (grandes)	5	35			40
Total	2'533	4'507	895	7	7'942

Cimetière de Montoie	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions cinéraires	104	399	1		504
Grandes concessions cinéraires	109	123			232
Niches en columbariums (petites)	651	237			888
Niches en columbariums (grandes)	32	15		1	48
Total	896	774	1	1	1'672

Cimetière de Vers-chez-les-Blanc	libres	loués	non attribuables (selon état du terrain)	réservés	total
Petites concessions pour corps	19	21	2		42
Petites concessions cinéraires	10	10			20
Total	29	31	2	0	62

En 2019, il a été vendu 3'184 abonnements d'arrosage et 10'947 ordres de plantation.

### Pompes funèbres officielles

#### Activités réalisées au 31 décembre

Nature de l'intervention	Pendant les heures	Hors des heures + week-end	Total
Police	24	65	89
Ambulance	0	1	1
Conventions (avant 31.7.2018)	57	32	89
Indigents	13	3	16
Total	94	101	195

### Centre funéraire de Montoie

Les cendres de 523 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (630 en 2018), dont 476 l'ont été en présence de la famille, soit 91% des cas (557 en 2018, soit 88.4%).

Le nombre de cérémonies funèbres célébrées au Centre funéraire a subi une légère baisse (966 en 2019 contre 1'055 en 2018). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère baisse (1'277 en 2019 contre 1'425 en 2018).

### Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 618 dont 26 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles, en tant que concessionnaire communal. Ces 26 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

## SERVICE DE L'EAU (EAU)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 35 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 380'000 habitant·e·s. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, plus de 100 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevage et déversoir d'orage
- exploiter la STEP de Vidy et épurer l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisses, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)
- coordonner les projets de renaturation, d'aménagement ou d'amélioration de la qualité des cours d'eau, identifier les pollutions et les prévenir, sensibiliser la population et les différent·e·s acteur·trice·s à la préservation de l'eau en tant que milieu naturel et ressource

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	25.50	21.50	25.50	23.60
Contrôle de l'eau	9.10	8.00	10.60	10.60
Direction (EAU)	7.20	7.20	8.10	8.10
Etudes et constructions	13.50	13.50	15.50	16.50
Production & Epuration	65.20	57.98	68.20	58.80
Réseaux & Ingénierie	71.10	64.90	71.20	68.90
STEPACT	7.00	7.00	8.00	7.00
<b>Total service</b>	<b>198.60</b>	<b>180.08</b>	<b>207.10</b>	<b>193.50</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019
<b>Total service</b>	<b>+8.50</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)**

Unité administrative	31 décembre 2018		31 décembre 2019	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	23	21.50	25	23.60
Contrôle de l'eau	9	8.00	12	10.60
Direction (EAU)	9	7.20	10	8.10
Etudes et constructions	14	13.50	17	16.50
Production & Epuration	59	57.98	60	58.80
Réseaux & Ingénierie	66	64.90	70	68.90
STEPACT	7	7.00	7	7.00
<b>Total service</b>	<b>187</b>	<b>180.08</b>	<b>201</b>	<b>193.50</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti·e·s**

Unité administrative	31 décembre 2018	31 décembre 2019
	n	n
Contrôle de l'eau	1	1
<b>Total service</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, mobilité** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Nombre de mouvement(s)	mouvements 2019	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	6	22
Nombre de transfert(s)	sortant(s)	entrant(s)
	1	1
<b>Total service</b>	<b>7</b>	<b>23</b>

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi** (sans apprenti·e·s ni aspirant·e·s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	1
Départ à la retraite	4
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement suppression poste	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>6</b>

### ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par une forte activité dans tous les domaines. Parmi les principaux événements, il faut citer :

- l'adjudication du processus pour la chaîne de traitement pour la reconstruction complète de l'usine Saint-Sulpice II ;
- l'extension du laboratoire du service ;
- l'émergence de la problématique du chlorothalonil et la décision de détourner quelques captages ;
- le début du chantier de reconstruction du réservoir des Dailles ;
- la signature de la concession pour la reprise au détail du réseau d'eau potable de Romanel-sur-Morges ;
- la signature d'une convention pour l'exploitation complète du réseau d'eau potable de Bussigny ;
- le démarrage de la rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut entre la chambre de Jor et l'usine de Sonzier ;
- la finalisation du transfert des bases de données géographiques des réseaux d'eau potable et d'évacuation vers une solution open source ;
- la finalisation des réparations des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses du 11 juin 2018 ;
- la mise en service des nouveaux prétraitements à la STEP ;
- les 10 ans du partenariat entre Lausanne et Nouakchott, capitale de la Mauritanie.

### DIRECTION

#### Ressources humaines (RH)

Avec un total de 207.10 ept, sans compter le personnel auxiliaire, il a été nécessaire de compléter la section ressources humaines. Pour ce faire, le Service de l'eau a choisi de créer un poste en job sharing avec la responsable RH (RRH) actuelle (0.8 ept) et l'arrivée d'une nouvelle RRH (0.9 ept). Les deux collaboratrices partagent ainsi ce poste à 1.7 ept. Elles ont des tâches indépendantes et une responsabilité commune. Ce job sharing a impliqué quelques changements dans l'organisation de la section. Les deux RRH se sont réparties la gestion des affaires courantes des divisions (y compris les recrutements). Pour ce qui est des tâches transversales, elles ont été réparties entre les deux RRH ; elles assument ensemble la responsabilité hiérarchique de la section RH.

Par ailleurs, afin de renforcer les compétences des cadres intermédiaires du service, une formation de management a été organisée durant l'année avec un mandataire externe et suivie par 11 personnes.

#### ISO 9001

L'audit de surveillance de deuxième année concernant la qualité (ISO 9'001) a été passé avec succès les 4 et 5 novembre avec une non-conformité mineure et quelques recommandations. La certification est maintenue.

En 2020 aura lieu la recertification des normes ISO 9'001 et 14'001.

#### ISO 14'000 – Management environnemental

Cette certification couvre l'ensemble des activités du service. L'audit de surveillance lié aux aspects environnementaux (ISO 14'001) a été passé en même temps que l'audit ISO 9'001, avec succès.

## ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires

Cette certification couvre l'ensemble de la filière eau potable du service. Elle garantit un excellent niveau de maîtrise des risques compromettant la qualité du produit en tant que denrée alimentaire. Certifié depuis février 2015, l'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé avec succès le 12 novembre.

## Santé et sécurité – Bilan des accidents professionnels et non professionnels

### Accidents professionnels

Le nombre d'accidents professionnels (AP) a augmenté par rapport aux autres années puisque l'on déplore 17 accidents professionnels pour l'exercice sous revue (13 en 2018). Il y a eu 11 accidents bagatelles inférieurs à 3 jours d'absence et 6 accidents supérieurs à 3 jours d'absence.

Les 6 AP supérieurs à 3 jours d'absence ont engendré 93 jours d'arrêt de travail (69 jours d'absences en 2018). Parmi ceux-ci, à la STEP, un accident dû à une chute dans les escaliers du four 1 a engendré 61 jours d'arrêt de travail. Les 5 autres AP supérieurs à 3 jours d'absence ont engendré 32 jours d'arrêt de travail, soit 6 jours d'arrêt de travail par accident.

### Formations Santé et sécurité au travail (SST)

Dans le cadre de la sécurité et santé au travail, 39 formations ont été organisées par le responsable sécurité du service. Au total, 314 personnes y ont participé :

- 95 collaborateur·trice·s ont participé à la campagne d'une demi-journée santé au travail organisée par Unisanté qui consistait en une consultation de dépistage et de prévention des maladies cardiovasculaires ;
- 34 collaborateur·trice·s ont reçu une instruction sur le module 1 Aspect généraux de la sécurité au travail ;
- 14 collaborateur·trice·s ont reçu une instruction sur le module 2 Dangers spécifiques liés au poste de travail ;
- 10 collaborateurs ont reçu une instruction sur le dépotage des produits chimique sur site ;
- 28 collaborateurs ont reçu une instruction sur les produits chimiques dans le cadre des mesures Sécurité, Hygiène, Environnement (protection), Premiers secours (SHEP) ;
- 30 collaborateurs·trice·s ont reçu une formation sur la signalétique des chantiers ;
- 10 collaborateurs ont reçu une instruction sur la convention chantier ;
- 9 collaborateurs ont reçu une sensibilisation à l'amiante en milieu du travail ;
- 9 collaborateurs ont passé leur certificat IAS niveau 1 (samaritain) ;
- 40 collaborateurs ont reçu une formation sur la canicule et les méfaits d'une surexposition au soleil ;
- 15 collaborateurs ont reçu une formation sous forme de rappel sur la conduite des chariots élévateurs à timon ;
- 18 collaborateurs ont reçu une formation de pontier élingueur avec délivrance d'un permis ;
- 2 délégués sécurité ont reçu une formation sur la sécurité et santé au travail de deux jours organisée par l'Unité santé et sécurité au travail.

Etat d'avancement des projets sécurité :

- chantiers en général : une convention chantier qui précise spécifiquement les modalités SST à mettre en place pour le chantier a été créée. Elle doit être signée et appliquée par les prestataires. Les divisions Production et épuration, Etudes et constructions et Clients et ressources travaillent déjà avec ce document. La convention pour Réseau et ingénierie et en cours de finalisation et sera utilisable dans le premier semestre 2020 ;
- STEP : en collaboration avec l'USST, les analyses de risques pour l'utilisation des nouveaux ouvrages ont commencé et se poursuivront durant l'année 2020 ;
- ouvrages liés aux eaux usées (partie hydraulique urbaine et évacuation/protection des eaux) : d'importantes améliorations de sécurité ont été réalisées dans les voûtages, notamment par la pose d'une ligne de vie sur plusieurs kilomètres. Cette nouvelle sécurité a permis d'améliorer et d'adapter le matériel de protection individuel utilisé pour le déplacement dans ces ouvrages ;
- portefeuille des dangers : le portefeuille des dangers des trois réseaux de la division Réseaux et ingénierie a été complété par des observations terrain sur plusieurs semaines ;
- contrôle de l'eau : une mise aux normes pour la défense/évacuation incendie des nouveaux locaux du laboratoire a été réalisée ;
- production et épuration : en collaboration avec le responsable des stations d'eau potable, un recensement des espaces confinés a été réalisé.

### Environnement

Plusieurs adaptations d'ordonnances fédérales ayant trait aux aspects environnementaux du service sont intervenues en 2019, sans impact sur la conformité des activités du service.

Au niveau organisationnel, le suivi environnemental des ouvrages, installations et usines a été répertorié et synthétisé dans des fiches de suivi.

Le Service de l'eau a rejoint un groupe de travail de l'Office fédéral de l'environnement sur les stratégies et mesures liées aux fortes précipitations et a participé activement aux réflexions menées dans ce cadre. Au niveau communal, ces réflexions ont été concrétisées par des propositions de mesures d'adaptations locales, discutées conjointement avec le Service des routes et de la mobilité et l'ECA.

Une évaluation des impacts des changements climatiques sur les installations et activités du service, ainsi que la détermination de mesures prioritaires ont été effectuées.

En outre, des mesures environnementales en lien avec la problématique de l'eau ont été intégrées dans le projet de plan directeur communal.

### **Communication**

L'année sous revue marque les dix ans du partenariat entre Nouakchott et Lausanne. Plusieurs événements ont permis de mettre en avant le projet.

La création d'une bouteille solidaire a été la première réalisation de l'année avec un visuel réalisé par une illustratrice lausannoise. Le soutien du site QoQa.ch a permis de récolter CHF 24'000.- pour le projet en l'espace de 12 heures.

L'exposition photographique L'eau nous réunit s'est tenue sur le Grand-Pont de Lausanne au mois de décembre. Elle a été organisée pour faire connaître le partenariat et mettre en avant les réalisations de ces dix ans de collaboration. Au travers de 18 photographies, les passant-e-s ont pu découvrir le travail accompli sur place au fil des ans pour faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans un des quartiers défavorisés de la ville. Cette même exposition a aussi été présentée à Nouakchott en fin d'année.

Conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public, une information à l'ensemble des consommateur-trice-s de Lausanne et des communes alimentées au détail de la qualité de l'eau potable a été distribuée sous forme de tout-ménage (138'000 exemplaires). Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates et le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque année. Il a également donné l'occasion au service d'informer ses clients sur un sondage fait en septembre 2018 auprès de 1'500 client-e-s du réseau lausannois au sujet de la qualité de l'eau du robinet.

Un stand d'information a été monté sur la place Saint-François, le 23 mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. L'accent a été mis sur les enfants en leur donnant l'occasion de participer à un atelier dessin et à une visite guidée des fontaines avec la responsable de l'association Fais le plein. Une autre animation organisée par les collaborateur-trice-s, qui a remporté un vif succès, était une dégustation d'eau avec des goûts à identifier. Plus de 300 bouteilles solidaires ont également été vendues ce jour-là.

Le 27 avril, le service a tenu un stand à Jouxens-Mézery, sur proposition de la commune, dans le cadre de l'animation de la déchèterie de la commune.

Le 18 mai, le service a participé à Festi'Jorat avec un stand d'information et un atelier de dessin qui a eu beaucoup de succès auprès des familles. Le service a également fait visiter l'installation de captage d'une source.

Du 8 au 10 juin a eu lieu le Miam Festival. Le service fournissait l'eau dans les bars et s'est associé à une restauratrice pour mettre en avant les 10 ans du partenariat avec Nouakchott.

Le 15 juin, le service a tenu un stand dans le cadre de la 110<sup>e</sup> journée de l'Union des communes vaudoises où il a vendu des bouteilles solidaires et fait connaître le partenariat avec Nouakchott.

En juillet a paru le rapport annuel, destiné aux partenaires commerciaux, aux client-e-s, aux institutions et à toute personne intéressée par les activités du Service de l'eau.

Le 25 septembre, a été inauguré l'agrandissement du laboratoire d'analyses situé à Lutry.

Les visites des trois usines ouvertes aux écoles et au public (ainsi qu'aux professionnel-le-s pour la STEP) se répartissent comme suit :

- Bret : 41 groupes (860 personnes) ;
- STEP : 46 groupes (739 personnes) ;
- installations du réseau d'évacuation des eaux : un groupe (38 personnes) ;
- Lutry : 14 groupes (294 personnes).

A celles-ci, il faut encore ajouter les visites du chantier de la STEP assurées par l'équipe STEPAct qui ont concerné 39 groupes (494 personnes) et celles relatives au réseau d'évacuation et à ses ouvrages particuliers, soit deux visites (84 personnes).

Concernant les sources, huit visites ont été réalisées par les collaborateur-trice-s du service pour un total de 75 visiteur-euse-s.

### **Solidarité internationale eau**

Sur le terrain, l'année 2019 a permis de clôturer le Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA), qui avait débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le rapport d'évaluation a été rendu par SKAT Consulting, bureau de consultant-e-s suisses spécialisés dans les mandats de coopération dans le domaine de l'eau, et présenté au comité de pilotage en Suisse. Une seconde présentation du rapport a été faite en présence de deux représentants de Nouakchott en mission à Lausanne au mois de juin afin d'étudier les propositions d'amélioration du consultant. Il est à noter que le bureau SKAT Consulting a accepté de mobiliser son personnel pour le projet à ses frais.

Un audit financier a été réalisé en octobre par le bureau Ernst and Young de Tunis qui a fait le déplacement à Nouakchott durant dix jours afin de contrôler les comptes du projet et la totalité des dépenses. Le rapport a montré que la gestion du compte projet était correcte.

Le 1<sup>er</sup> septembre marque le début d'un nouveau projet: Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement phase 2 (PCA EA2) entre la région de Nouakchott et la Ville de Lausanne, avec la participation de l'Association Internationale des Maires Francophones. Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet précédent. Il est financé à hauteur de CHF 1.6 million et s'étend sur une durée de trois ans; il devra notamment permettre de poser 70 km de réseau dans le quartier de Tarhil. Le volet assainissement du projet portera principalement sur les écoles, les centres de santé et les marchés afin de les équiper en sanitaires. Une nouvelle extension du réseau d'eau potable longue de 36 km (18 km du projet PCA EA et 18 km du PCA EA2) a été inaugurée le 22 novembre et comprend plus de 2'000 raccordements.

L'année sous revue a aussi été marquée par le début du mandat de la Présidente de la région de Nouakchott, Mme Fatimetou Abdelmalick.

Ces différentes actions ne seraient pas possibles sans l'engagement des 23 communes solidaires, soit Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Ecublens (dès 2019), Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxte ns-Mézery, Jussy, La Chau x, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny – Sinergy, Moiry (dès 2019), Montricher (dès 2019), Morges, Nyon, Pomy, Pully, Villaz-St-Pierre, l'association intercommunale La Menthue et la Compagnie des eaux Worben.

## **CLIENTS ET RESSOURCES**

En 2019, les volumes d'eau livrés aux client·e·s alimenté·e·s au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'936'839 m<sup>3</sup>, soit environ 12'380'108 m<sup>3</sup> sur le territoire lausanno is et 9'556'731 m<sup>3</sup> sur les autres communes (43.6%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2018 pour s'élever à 5'082'975 m<sup>3</sup> (-11%).

Les volumes d'eau taxés pour l'évacuation et l'épuration sur le territoire lausanno is ont été de 11'904'266 m<sup>3</sup>. Les surfaces étanches soumises à la taxe ont été de 5'381'000 m<sup>2</sup>.

L'activité de taxation unique des volumes et des unités raccordées des bâtiments transformés ou nouvellement raccordés a été très intense et a généré des recettes exceptionnelles de CHF 5'933'656.- pour l'eau potable. Le 58% a été prélevé sur les territoires des communes alimentées au détail, hors Lausanne.

Les taxes uniques en lien avec l'évacuation de l'eau sont restées dans la ligne du budget, soit CHF 2'187'596.10.

## **Affaires juridiques**

Dans son arrêt du 10 juillet 2019, le Tribunal fédéral a donné raison à la Commune de Lausanne, respectivement au Service de l'eau. L'affaire concerne un réseau privé commun d'évacuation des eaux claires et des eaux usées qui s'est effondré et qu'il a fallu réparer. Les propriétaires avaient envoyé la facture au Service de l'eau qui avait refusé de payer. Le Tribunal fédéral a considéré que les frais de réparation et d'entretien des réseaux privés communs étaient à la charge des propriétaires privés.

## **Suivi des communes**

Le mandat d'exploitation du réseau de Bussigny s'est poursuivi en 2019. Pour 2020, un nouveau mandat a été validé. Il augmente la responsabilité lausanno ise.

Une convention a été étudiée avec la Commune de Morges afin qu'elle puisse participer au financement de l'investissement de la nouvelle usine de Saint-Sulpice. Cette participation lui permet de consolider sa sécurité d'approvisionnement.

Suite à une étude régionale pour l'approvisionnement en eau potable dans le secteur Venoge – Mèbre – Talent – Menthue, le service participe à une nouvelle étude qui intègre la problématique du chlorothalonil détecté dans les eaux de quelques captages sis dans la région du Nord lausanno is.

Un ajustement tarifaire concernant la finance de stockage pour les communes alimentées en gros a été décidé par la Municipalité. Il réduit l'exigence de stockage de moitié pour les communes ou associations de communes au-delà de 7'000 habitant·e·s. Cette modification a pour but de favoriser la réalisation de conduites de liaison plutôt que de construire des réservoirs.

L'association des eaux du Jorat a souhaité sécuriser son alimentation en abandonnant sa prise d'eau depuis l'usine de Bret au profit d'une nouvelle prise dans le réservoir des Echerins.

Dans le cadre de l'alimentation en eau du Burignon, sur le territoire communal de Chardonne, un accord a finalement été trouvé entre le Service de l'eau, le distributeur local (le Service Intercommunal de gestion) et les quelques client·e·s, pour qu'ils soient alimentés par ce distributeur.

La Commune de Puidoux a décidé de consolider son approvisionnement par une modernisation de la prise existante sur l'adduction lausanno ise du Pays-d'Enhaut. En cas de problème de fourniture d'eau par l'usine du lac de Bret, l'instruction AEC (approvisionnement en cas de crise) créée à cet effet sera mise en place, le cas échéant.

La dernière concession en cours auprès de la Commune de Renens a finalement été acceptée par son Conseil communal le 27 juin.

La Commune de Romanel-sur-Morges a décidé de céder son réseau d'eau. Un acte de concession a été signé et la reprise est prévue pour le 1<sup>er</sup> avril 2020.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes alimentées a eu lieu le 6 juin à l'usine de Lutry.

## **Clients institutionnels**

A l'instar des communes alimentées en gros, les clients institutionnels privés peuvent être équipés d'un système de télé-mesure pour le suivi de leur consommation. Les nouveaux bâtiments du Vortex et de la Vaudoise aréna sont équipés de ce système.

### **Suivi clientèle (réception – secrétariat – finances)**

Durant l'année écoulée, 666 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été effectuées. Environ 9'829 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 9'739 courriers reçus et 2'785 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. 5'270 factures ont ainsi été traitées avec cette application.

### **Postes de mesure**

1'437 compteurs neufs ont été posés, dont environ 310 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe Compteurs. Cette dernière a été renforcée durant six mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

### **Raccordements**

345 affaires Goéland Raccordement clients ont été ouvertes en 2019, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 983 le nombre d'affaires en cours, dont le 61% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne. Plus d'une centaine d'affaires sont en cours sur la Commune de Bussigny, pour laquelle le service assume le suivi des transformations et des nouvelles constructions.

267 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 57 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux : il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau que le service impose dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple lors de forages).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 126 annonces de travaux ont été signalées par des entreprises sanitaires.

### **Protection des eaux**

L'unité Evacuation & Protection des eaux a poursuivi ses tâches régulières de recherche de pollutions des cours d'eau par les eaux usées provenant de raccordements non conformes. En lui-même, le principe de recherche de mauvais raccordements est simple, mais l'étendue des bassins versants urbains concernés ainsi que le manque fréquent d'information sur les canalisations privées compliquent passablement ces recherches. Sept nouveaux cas de pollution ont été détectés en 2019, amenant le total des cas en cours de traitement à 28. Deux cas ont été résolus en 2019 et les investigations se poursuivent.

Les collecteurs intercommunaux des eaux usées construits dans le Flon, le Flon Morand, la Pétause, le ruisseau de Vennes, le Riolet, le ruisseau Martin et la Vuachère ont été curés et inspectés par caméra afin de relever leur état actuel et prioriser les tronçons nécessitant des travaux de remise en état. Une collaboration intercommunale a été engagée entre Lausanne et Epalinges pour la remise en conformité du collecteur du Flon Morand par gainage sur plus d'un kilomètre.

Des travaux en rivière ont aussi été entrepris pour le maintien du gabarit hydraulique, la protection contre les crues et l'érosion dans la Vuachère (secteur de Praz-Séchaud, Champ-Rond et Perraudettaz), de Pierre Ozair (Vers-chez-les-Blanc) et dans le Flon. Suite à la crue du 11 juin 2018, une étude de réaménagement est en cours pour la gestion des crues de la Vuachère dans le secteur de Champ-Rond. Toujours en lien avec la gestion des rivières, la migration de 1'365 fiches rassemblant les données Rivières dans la nouvelle base de données QGIS s'est achevée avec succès. Les relevés de l'écomorphologie des cours d'eau du Talent et du Flon ont été réalisés selon le programme établi en 2019, sur respectivement 6.9 km et 7.7 km.

Une action de nettoyage de la Vuachère organisée par l'unité a eu lieu dans d'excellentes conditions le samedi 21 septembre dans le cadre du World Cleanup Day avec l'aide d'une centaine de bénévoles encadré-e-s par les inspecteurs de l'unité. Près de deux tonnes et demie de déchets divers ont été retirées du lit et des berges de la Vuachère en moins de deux heures entre le chemin de la Gottettaz et l'embouchure au lac.

Près de 2'200 heures de travail ont été nécessaires pour achever la numérisation de quelque 5'450 dossiers de contrôle des citernes et des séparateurs à graisses et à hydrocarbures. Dans le cadre des activités de l'unité en lien avec la police des constructions, 985 dossiers de demande d'autorisation ont été traités pendant l'année. Le suivi des 49 chantiers en cours sur le territoire communal en 2019 a conduit à 115 inspections de la conformité des eaux de chantiers déversées dans le réseau public. 29 ont révélé une mauvaise gestion des eaux. La résolution de certaines non-conformités persistantes détectées par l'unité a nécessité l'intervention de l'autorité cantonale.

L'unité a poursuivi le pilotage des études et réflexions sur les cours d'eau de la Chamberonne et de la Vuachère.

## **CONTRÔLE DE L'EAU**

### **Agrandissement du laboratoire**

Grâce à un réaménagement des locaux existants ainsi qu'à une extension (2018-2019), le nouveau laboratoire du Service de l'eau situé à Lutry offre depuis juin un cadre de travail optimal pour mener à bien ses activités. Ces aménagements ont notamment été dictés par des raisons de sécurité et d'adaptation aux bonnes pratiques telles qu'édictées par l'organisme d'accréditation du laboratoire. Un des objectifs majeurs était d'assurer une séparation entre les analyses d'eau potable et celles d'eaux usées pour éviter les contaminations croisées. Du point de vue des techniques analytiques, le laboratoire pourra continuer à augmenter encore ses compétences dans le domaine des micropolluants en s'orientant vers d'autres familles de substances et, dans le domaine de la microbiologie, un développement de la méthode de cytométrie en flux, permettant la quantification du nombre exact de bactéries, va devenir une méthode à part entière pour l'évaluation sanitaire de l'eau potable.

## Chlorothalonil

Depuis fin juin 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) considère que certains métabolites du chlorothalonil dans l'eau potable peuvent présenter un danger pour la santé du consommateur. Le seuil admis dans l'eau potable est donc de 0,1 microgramme par litre ( $\mu\text{g/l}$ ). Les captages présentant un dépassement de la valeur maximale du pesticide ont été détournés pour être exclus du réseau d'eau potable lausannois. En 2013 déjà, le laboratoire du service a pu identifier et quantifier certains métabolites du chlorothalonil. Il a averti l'Office cantonal de la consommation qui a, à son tour, informé l'OSAV. En 2016, deux captages situés dans les hauts de Lausanne (captages des Mossues) présentant des taux élevés d'un métabolite ont été détournés par principe de précaution. En août 2019, la Ville a décidé d'adopter des mesures supplémentaires en raison de dépassements ponctuels du seuil de 0,1  $\mu\text{g/l}$ :

- détournement de deux des quatre captages de Cheseaux;
- détournement du captage de la Fontaine à Basset (Chalet-à-Gobet);
- dilution avec l'eau du Léman des captages de Thierrens et de Montaubion permettant d'atteindre un seuil largement inférieur à 0,1  $\mu\text{g/l}$ .

En ce qui concerne les captages de Thierrens et Montaubion, des contacts avaient été pris depuis février 2015 avec le milieu agricole et la Station cantonale de protection des plantes pour renoncer à l'utilisation du chlorothalonil. Malgré cela, la concentration ne varie pas en raison de la persistance de la substance dans l'eau.

## Contrôles systématiques

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances toxiques, ni germes pathogènes, ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables);
- à la station d'épuration des eaux usées (STEP de Vidy) pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

6'133 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 66'863 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et 18'127 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

620 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 4'332 analyses pour l'exploitation et pour le projet de reconstruction de la STEP.

543 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 8'052 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire effectue aussi les analyses physico-chimiques et microbiologiques pour les client·e·s externes (prestations facturées) et internes (études internes ou client·e·s alimenté·e·s au détail):

- 984 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 8'969 paramètres (client·e·s externes);
- 1'866 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 34'067 paramètres (client·e·s internes).

Les résultats des analyses de l'eau potable remplissent les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires. Dix non-conformités physico-chimiques et microbiologiques mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les Communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'association intercommunale d'amenée d'eau de La Menthuse.

Dans le courant de l'année, le laboratoire a mis en service un nouvel appareil de mesure par chromatographie en phase gazeuse avec un spectromètre de masse permettant d'analyser les micropolluants présents dans les eaux. Parmi les paramètres concernés se trouvent des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides, etc.) et les composés organiques volatils incluant les TriHaloMethane, produits de dégradation de la chloration.

Le jeudi 9 mai, le laboratoire a été soumis à un audit de surveillance de l'accréditation de la norme ISO 17'025 : 2017 pour son nouveau système de management de la qualité (avec quelques nouvelles exigences orientées analyse des risques). Cette évaluation s'est passée avec succès.

## Qualité des cours d'eau

Afin d'optimiser l'activité du contrôle de la qualité de l'eau, le Service de l'eau a décidé de transférer à la division Contrôle de l'eau une partie des activités de l'unité Evacuation & Protection des eaux, attachée à la division Clients et Ressources. Le contrôle de la qualité (biologique et physico-chimique) de l'eau des cours d'eaux, qui permet d'identifier des contaminations et des pollutions, a été rattaché à la Division contrôle de l'eau.

Les missions de cette nouvelle entité sont :

- contrôler et suivre la qualité des cours d'eau et des zones de protection des ressources en eau souterraine dans le but d'identifier des contaminations et des pollutions afin de prendre les mesures adéquates;
- assurer la coordination de la gestion de tous les cas de contamination/pollution du milieu naturel ou du système d'approvisionnement en eau potable dans le but de coordonner les entités concernées.

## ÉTUDES ET CONSTRUCTION

### **Préavis N°2014/16 (« Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »)**

L'organisation du projet s'est poursuivie avec le recrutement de plusieurs mandataires spécialisés (génie civil, géo-technique, environnement, sécurité, coordination technique, BIM, etc.). Les études relatives à la conduite au lac et aux contraintes environnementales se sont poursuivies.

La moitié de l'enveloppe financière du préavis (CHF 37.4 millions) a été adjudgée pour la mission de conception, la fourniture, la réalisation et la mise en service des équipements process.

### **Section Génie civil**

#### **Préavis N°2018/25 (« Construction d'une nouvelle cuve au réservoir des Dailles »)**

La construction de la nouvelle cuve enterrée, d'une capacité de 2'500 m<sup>3</sup>, a débuté en avril, avec les travaux préparatoires suivis du terrassement et de la construction de la cuve en béton armé. Les travaux de 2019 se sont terminés par le coulage de la dalle de toiture le 18 décembre, tel que prévu dans la planification. Environ 1'000 m<sup>3</sup> de béton ont été coulés pour cette cuve. Des travaux de dévoisement de câbles électriques et de fibre optique ont également été entrepris, ainsi que la démolition de l'ancienne cuve circulaire. Les travaux se poursuivront et s'achèveront en 2020.

### **Entretien des immeubles d'exploitation du Service de l'eau**

Parmi les travaux réalisés durant l'année, les objets suivants peuvent être mis en évidence :

- travaux de démolition des ouvrages désaffectés autour du lac de Bret;
- rénovation de l'étanchéité des deux décanteurs lamellaires;
- création d'une place de dépôtage pour réactifs sur l'installation de Sonzier;
- diagnostic structurel du réservoir de Chailly 1900;
- démolition du réservoir désaffecté de Montblesson.

### **Projet Réservoir de Montalègre**

L'avant-projet de reconstruction du réservoir et de la station de pompage de Montalègre a été réalisé en 2019 par les équipes du Service de l'eau, incluant la conception de la future station de pompage en Building information modeling, via le logiciel Revit. Un diagnostic structurel d'une des deux cuves a été confié à un mandataire expert qui a réalisé plusieurs échantillonnages, essais de laboratoire et calculs afin de déterminer la durée de vie résiduelle de la cuve. Le préavis a été rédigé et adopté en Municipalité à la fin du mois de décembre (Préavis N°2019/55 « Reconstruction de la station de pompage et du réservoir de Montalègre – Demande de crédit »).

### **Projet Chambre de Jongny**

La chambre d'interconnexion des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre a été conçue, construite et achevée en 2019, conformément au planning. Il s'agit d'une chambre en béton armé enterrée sous la route cantonale traversant la Commune de Jongny, d'environ 4 m x 2.5 m et de 2 m de hauteur.

### **Diagnosics des ouvrages**

Il a été procédé à l'établissement du diagnostic complet avec rédaction des rapports pour les réservoirs d'eau potable de Chablière, Chailly et Sauvabelin.

### **Section Plan directeur et Indicateurs**

L'ensemble des chapitres du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau ainsi que le rapport Chiffres du service ont été mis à jour.

La mise à jour du rapport Approvisionnement en cas de crise, lié aux procédures du système de management ISO, a été finalisée.

### **Section Electricité et automatisme**

Pour l'activité de télémesure, un premier compteur utilisant le protocole Modbus avec télérelève de l'index a été mis en service. Cette technologie pourrait être utilisée pour la facturation. La moitié des postes autonomes a été migrée de la 2G vers la 3G. La gestion de maintenance assistée par ordinateur concernant les chambres de télémesures (système de mesure, compteur, module de télémesure, cartes Sim) a été mise en place.

### **Section Génie des procédés et biologie**

- Cytométrie de flux en ligne

Des essais de cytométrie de flux en ligne (Bactosense) ont été menés sur les usines de Saint-Sulpice et Lutry. L'appareil de mesure employé permet de quantifier la population bactérienne sur les eaux brutes et traitées et de différencier les cellules vivantes des mortes. La qualification des espèces présentes reste effectuée uniquement par le laboratoire.

Cet appareil permet de suivre quasiment en direct les variations de qualité biologique de l'eau analysée. Le Service de l'eau devrait acquérir prochainement un appareil de ce type.

- Moules Quagga

La colonisation du Léman par les moules Quagga (*Dreissena rostriformis bugensis*) se poursuit. Les études visant à développer des moyens de lutte continuent. Les premiers résultats montrent qu'il est nécessaire de distinguer les actions à entreprendre à la prise d'eau et dans la conduite au lac d'une part, de celles à appliquer dans les usines de potabilisation de l'autre. Des mesures de densité de larves sont en cours dans le lac et dans les stations. Elles permettront de vérifier si l'usine de Lutry est bien protégée par l'ultrafiltration. Dans l'actuelle usine de Saint-Sulpice, les nettoyages seront intensifiés pour juguler la colonisation.

Au niveau national, un groupe de travail, auquel le Service de l'eau participe, a été mis en place par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux.

### Section hydraulique urbaine

En regard de la maintenance et de la surveillance des ouvrages particuliers du réseau d'évacuation, les plus importantes mesures de contrôle et d'amélioration ont été :

- la finalisation des réparations des dommages occasionnés par la crue provenant des précipitations intenses du 11 juin 2018 – excepté le dégrilleur du Capelard dont le chantier est à venir ;
- l'amélioration de régulation complexe du turbinage de la dérivation de la Louve au Capelard s'est poursuivie, ce qui a abouti à la production électrique annuelle la plus élevée depuis la création de la turbine (701'000 kWh pour une production de projet de 466'000 kWh), malgré une pluviométrie annuelle plus faible qu'en 2018 (968 mm contre 989 mm) et à une réduction des déversements du barrage au réseau d'eaux mixtes de 37% ;
- le remplacement et l'harmonisation de certains coffrets de commande de station de pompage ; la révision de plusieurs groupes de pompes ;
- la rénovation des grappins des dessableurs du Capelard et de la Vuachère ;
- le curage des boues, le dégraissage et le nettoyage des stations de pompage et du bassin dans les stations d'eau potable d'Ouchy, de Bellerive, de Vidy château et dans le bassin sous le dessableur de la Vuachère ;
- l'enregistrement continu sur une période de la teneur en gaz H<sub>2</sub>S des stations d'eau potable de Flon Ouest et Est ;
- la finalisation et le déploiement du système de gestion de la maintenance par ordinateur qui est désormais effectif.

En matière de sécurisation des ouvrages, les réalisations notables ont été :

- la pose d'échelles fixes aux normes pour l'accès aux toits des stations de pompage de Flon Ouest et Flon Est avec accès sécurisés ;
- la pose d'une ligne de vie au viaduc de la Vuachère afin de permettre son entretien.

### Section Gestion des données

L'intranet continue son évolution au fur et à mesure des besoins internes du service. Cette année a été marquée par une adaptation forte du module de gestion des données du laboratoire afin de satisfaire aux nouvelles normes concernant les piscines, les plages ainsi que les douches. Il convient aussi de relever qu'une automatisation de l'importation des résultats obtenus pour les différents micropolluants est en cours de test. Le module permettant de tenir un journal de bord pour les événements annoncés au Centre d'Exploitation et de Gestion du service de l'eau Lausanne (CEGEL) a été étendu et permet maintenant de consigner les événements recensés à la STEP. Dans un souci de performance ainsi que de sécurité des données, l'architecture du serveur est adaptée et mise à jour en fonction de l'évolution des technologies. La stratégie de sauvegarde des données permet de reconstituer les données en tout temps avec une perte minimale (au maximum huit heures ouvrables).

Cette année a aussi vu la mise en œuvre d'une solution QGIS (logiciel de système d'information géographique open source) pour la gestion du réseau d'assainissement. Cette solution appelée QWaste permet, comme pour QWat (eau potable), une saisie et un accès aux données très aisés.

Des solutions de monitoring à distance d'installations industrielles sont en phase de test et permettront à terme de remplacer des solutions lourdes et propriétaires.

## RÉSEAUX ET INGÉNIERIE

Faits marquants :

- le démarrage de la rénovation de la conduite forcée du Pays-d'Enhaut entre la chambre de Jor et la station de Sonzier a impliqué une dépense importante de près de CHF 630'000.- et une mobilisation de plusieurs collaborateurs pour le suivi régulier de ce chantier, les essais de pression des tronçons posés et la coordination avec les partenaires du Service Intercommunal de gestion (SIGE) et de Romande Energie (RE) ;
- la fin des travaux au boulevard de la Forêt, dont le chantier était à cheval entre les Communes de Pully et Lausanne, a permis la mise en service des conduites du Pays-d'Enhaut et du Pont-de-Pierre sur ce tronçon en août. Ces installations étaient hors service depuis trois ans pour la conduite du Pays-d'Enhaut, et depuis plus de dix ans pour celle du Pont-de-Pierre. La gestion normale des flux dans ces conduites a pu ainsi être reprise ;
- une opération de curage, réhabilitation et mise en séparatif de la galerie du Vieux-Moulin (secteur Flon) a été menée à bien ;
- la division a participé et apporté son soutien aux études engagées sur les grands projets de l'agglomération lausannoise (Léman 2030, Pôle gare, m3) ;

- on peut encore relever la planification et la coordination de chantiers de génie civil avec des contraintes de circulation particulières (Collonges-Bergières, Montétan, Belle-Fontaine);
- enfin, la mise en production de la solution QWaste pour la gestion spatiale et administrative des données du réseau d'évacuation des eaux a eu lieu en avril. L'utilisation du logiciel Topobase a pu être définitivement arrêtée.

### **Réseau distribution eau potable**

48 chantiers ont été réalisés en 2019, correspondant à un total d'environ 7'404 m de conduites principales traités, soit :

- 6'037 m remplacés ;
- 1'367 m d'extension ;
- 1'244 m de branchements communs remplacés ;
- 330 m de renouvellement par tubage de branchements privés sur le domaine public et de branchements communs.

Aucune réhabilitation par gainage n'a été réalisée.

Il est à noter que 33 chantiers commencés dans l'année, et qui sont en cours de finalisation au moment de la rédaction de ce rapport, ne sont pas entièrement comptabilisés dans les longueurs annoncées ci-dessus.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés s'élèvent à CHF 6'181'328.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 598'015.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 14'585.-), on atteint la somme de CHF 6'793'928.-.

### **Contrat avec Bussigny**

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel du service, notamment deux interventions d'urgence (fuites ou ruptures), sept mises en service de conduites, cinq arrêts/remises en eau, le contrôle complet des bornes hydrantes du réseau, le nettoyage des deux cuves de 300 m<sup>3</sup> et 1'000 m<sup>3</sup> ainsi que deux tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

### **Interventions d'urgence**

Le service de piquet est en charge des interventions en dehors des heures de bureau sur le réseau de distribution, le réseau d'évacuation et en cas de pollutions du milieu naturel. Il a été appelé à 216 reprises (dans 113 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture, 31 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 1 des mises hors service/remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 10 des problèmes de qualité de l'eau, 41 des problèmes divers – robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc. – et 6 des dysfonctionnements en lien avec l'évacuation des eaux).

Du point de vue financier, CHF 620'240.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 114'901.- pour réparer les conduites de transport, CHF 138'576.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public et CHF 128'722.- pour les interventions sur les branchements communs. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts aux tiers dus à des fuites ou des ruptures de conduites s'élèvent à CHF 311'991.-.

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution a atteint 89 cas. L'indicateur de suivi de ces défaillances se situe désormais en-dessous de la barre des 100 pour la septième année consécutive.

### **Ecoute de réseau**

L'auscultation de 24 zones de pression, totalisant environ 909 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier 42 fuites sur des conduites principales et 4 fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, huit fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter.

Les collaborateurs spécialisés dans la recherche de fuite à l'aide d'appareils acoustiques se sont en outre déplacés à 116 reprises, dont 62 en urgence, pour positionner précisément les avaries et limiter autant que possible les dimensions des fouilles à réaliser pour les réparations.

Deux zones sont équipées d'un système d'écoute permanent depuis quelques années au centre-ville. La zone Est est maintenant complètement opérationnelle et le système est stable depuis le mois de juin. Trois fuites ont pu être détectées et réparées de manière planifiée, avant même qu'elles ne se révèlent sur la chaussée et sans causer de dégâts. La zone Ouest n'est pas encore entièrement stabilisée et les résultats ne sont pas encore fiables. Les fournisseurs de ce système ont planifié de livrer un système opérationnel pour mars 2020.

30 appareils d'écoute de type Ortomat sont installés dans le quartier Sous-Gare et ont fait l'objet d'une révision en janvier. Aucune fuite n'a été détectée durant l'année dans ce secteur.

42 appareils du même type sont également posés sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne et ils ont également été révisés en janvier. Une fuite a été détectée dans ce secteur.

### **Equipe Bornes Hydrantes (BH)**

Le service gère 4'290 BH dont 2'138 se situent sur le territoire lausannois et 2'152 sur des communes dont la concession définit que ces installations sont la propriété du Service de l'eau.

32 BH ont été remplacées, 27 nouvelles ont été posées, deux parties supérieures ont été changées. 775 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 83 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 17 reprises pour des BH accidentées.

## Sources

Les travaux en lien avec le préavis N°2018/07 (« Réfection du réseau d'adduction d'eau potable du Pays-d'Enhaut – Réalisation du potentiel hydroélectrique sur deux sites ») ont été reportés suite aux recours contre la décision d'adjudication des travaux de génie civil. D'entente avec Romande Energie (co-proprétaire), la décision a été révoquée et un nouveau marché sera lancé en 2020 en y incluant un tronçon supplémentaire entre la chambre du confluent et la chambre de mise en charge de Maulatreys.

Suite au remaniement parcellaire sur la Commune du Mont-sur-Lausanne, la Ville de Lausanne est devenue propriétaire des zones S1 des captages de Jorat et du captage des Buchilles et d'une partie des zones S2 et S3 de protection des eaux souterraines.

Deux vannes ont été posées sur l'adduction du Mont Inférieur, en amont de l'intersection entre l'arrivée des sources des Buchilles, des Richesses et de Praz Longet et l'arrivée des sources des Mossues. Une fuite a également été réparée sur cette adduction ainsi qu'une autre sur la conduite des Cases.

## Réseau d'évacuation

La réalisation de 16 chantiers a pu être menée, portant sur :

- le remplacement de 2'222 m de collecteurs ;
- l'extension du réseau de 1'552 m de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif) ;
- la réhabilitation de 80 m de galeries.

Aucune réhabilitation de canalisation par gainage n'a été effectuée.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 5.9 millions, dont environ CHF 0.3 million pour des interventions de réhabilitation urgentes non planifiées.

Une campagne annuelle de contrôle par caméra du réseau public d'évacuation a pu être entreprise, portant sur une longueur d'environ 40 km, et réalisée avec de nouvelles exigences imposées au mandataire en matière d'évaluation.

## Bases de données réseaux

842 mises à jour de la base de données QWat ont été réalisées.

Au total, 3'422 demandes de transmission de plans ont été traitées, en augmentation constante (+12% en 2019). 2'400 demandes concernaient les conduites d'eau potable et 648 le réseau d'évacuation.

La collaboration avec le Secrétariat général logement, environnement et architecture et cadastre s'est poursuivie à un rythme soutenu. Ainsi, 616 plans du réseau de distribution ont été traités. La numérisation du réseau actuel est finalisée, hormis les conduites d'amenée pour lesquelles des repérages doivent encore être réalisés. La qualité du travail fourni a permis de renoncer au contrôle et à la validation de ces informations. Cette collaboration s'est étendue durant l'année dans le cadre du projet de migration de la base de données évacuation de Topobase vers QGIS qui s'est terminée avec succès en avril 2019. En parallèle, une démarche de développement d'un outil complet de gestion patrimoniale du système d'évacuation a été engagée. De même, la consolidation de la base de données du réseau de distribution et de son outil de consultation nomade a été réalisée.

Le suivi systématique des enquêtes publiques a impliqué le traitement de 872 dossiers sur le territoire lausannois et de 516 dossiers hors Lausanne. Ce travail a permis d'identifier sept conflits importants, nécessitant une intervention auprès des maîtres d'œuvre ou de leurs représentants et une négociation pour sauvegarder les intérêts du service. Une opposition a été formée pendant cette période.

La coordination entre les services constructeurs de la Ville passe désormais par l'outil GoChantier. Au total, 2'019 chantiers ont été passés en revue, dont 1'660 à Lausanne et 359 hors Lausanne.

Par ailleurs, 138 affaires Manifestations ont été traitées.

## PRODUCTION ET ÉPURATION

### Centre d'exploitation et de gestion (CEGEL)

La production annuelle 2019 est inférieure de 2.3% à celle de 2018 et de 0.1% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 30'955'237 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum a été atteint le 25 juillet avec un volume de 134'379 m<sup>3</sup>.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. La production de l'usine de Sonzier a été ralentie en fin d'année par des travaux sur la conduite en amont.

Usine de Lutry	Usine de Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Autres sources
6'831'901 m <sup>3</sup>	9'879'049 m <sup>3</sup>	4'831'540 m <sup>3</sup>	4'952'372 m <sup>3</sup>	4'480'691 m <sup>3</sup>
22%	32%	16%	16%	14%

### Préavis N°2006/15 (« Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CEGEL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »)

La nouvelle version du logiciel a été mise en service avec succès en fin d'année 2019. Toute l'infrastructure serveur est maintenant hébergée dans les datacenters de la Ville.

Un nouveau système de transmission des alarmes sur téléphones portables est en cours de mise en service. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Service d'organisation et d'informatique en utilisant un produit standard à la Ville. Ce nouveau système va permettre de remonter toutes les alarmes techniques, les alarmes liées au contrôle d'accès des sites, ainsi que la gestion de la PTI (Protection du Travailleur Isolé).

### **Préavis N°2010/27 (« Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »)**

Du 14 janvier au 15 mars, les modules d'ultrafiltration en acétate des 3 blocs de la série 260 ont été démontés ainsi que leurs châssis, afin d'installer les nouveaux châssis avec des modules en Polyethersulfones (PES). La mise en service s'est ensuite déroulée sans problème.

Du 27 au 29 novembre, les procédures de lessivage des blocs d'ultrafiltration ont été testées et mises au point en collaboration avec le fournisseur.

### **Préavis N°2013/13 (« Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »)**

Suite à l'obtention du permis de construire le 13 février, les travaux de réhabilitation du barrage du Grenet ont été réalisés de fin août à mi-novembre. Les nouveaux équipements mécaniques de gestion du barrage sont pleinement opérationnels.

#### **Travaux d'entretien/maintenance**

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

##### *Usine de production de Lutry*

- remplacement des deux surpresseurs de refroidissement des pompes de refoulement haute pression par un groupe de trois petits surpresseurs redondants à haut rendement énergétique ;
- remplacement des deux pompes de rétrolavage pour couvrir les plages de débit/pression des modules d'ultrafiltration en acétate et PES ;
- remplacement des convertisseurs de fréquence des pompes de gavage des blocs d'ultrafiltration 220 et 230 ;
- remplacement des bacs d'expansion des rejets de purge point haut sur le l'ensemble des blocs d'ultrafiltration ;
- mise en place des bacs de stockage acide et soude pour le lessivage de membranes UF ainsi que de pompes de dépôtage.

##### *Usine de production de Saint-Sulpice*

- suite à la modification de l'alimentation électrique au niveau des SIL (passage du réseau de 50kV à 11.5kV), remplacement des deux transformateurs 50-6.4kV par deux transformateurs 11.5-6.4kV dans la sous-station électrique ;
- révision moteur de la pompe de lavage n°2 des filtres à sable ;
- modification de quatre vannes Clayton en sortie des pompes de refoulement haute pression, ceci afin d'améliorer la sécurité des installations ;
- remplacement des 14 mesures de niveaux des filtres devenues peu fiables, par de nouvelles sondes radar.

##### *Usine de production de Bret*

- mise en service de la déshumidification centralisée du bâtiment 1 et début de la pose des conduites de déshumidification du bâtiment 2 ;
- installation de débitmètres électromagnétiques à l'entrée des filtres à sable ;
- changement des adresses IP de tous les équipements et remplacement de l'armoire de brassage informatique ;
- régénération des six filtres à charbon actif suite à la présence d'oligochètes dans les filtres ;
- inspection du plancher filtrant du filtre à charbon actif n°6.

##### *Usine de production de Sonzier*

- changement des adresses IP de tous les équipements ;
- première campagne de contrôle de l'intégrité des modules d'ultrafiltration et réparation des fibres cassées ;
- finalisation du marquage des conduites.

##### *Stations de pompage/désinfection*

- pose de nouveaux déshumidificateurs à la station de Saint-Hippolyte ;
- réfection de peinture aux stations de Crissier, Châtaignier et Losiardes ;
- révisions des pompes de refoulement 131 à Petite-Croix et 123 à Crissier ainsi que des pompes de recirculation à Montagne-du-Château et à l'Orme ;
- dimensionnement et mise en place des équipements électromécaniques de la chambre de Jongny (pompage des eaux du Pont-de-Pierre dans celles du Pays-d'Enhaut et vanne retour) ;
- remplacement des vannes et du clapet d'entrée du réservoir de Montalègre ;
- remplacement du débitmètre de la chambre de Clair-Soleil ;
- remplacement des vannes à la station de Thierrens ;
- construction et remplacement d'une barrière qui protège le captage de Pierre-Ozaire ;
- modification des escaliers ainsi que de l'entrée de la galerie de Thierrens ;
- installation d'un turbidimètre pour les sources de Lutry qui arrivent à la station de La Croix-sur-Lutry ;
- modification de la batterie et installation d'un compteur d'eau à la station de Marjolatte ;
- reprogrammation des serrures et des clés pour les autorisations d'accès dans les stations et réservoirs ;
- modifications dans divers réservoirs pour la prise d'échantillons pour le laboratoire ;
- remplacement du compresseur de l'atelier de Lutry.

#### **Station d'épuration des eaux usées**

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'110 mm en 2019, en augmentation de 12.6% par rapport à 2018. Le niveau des précipitations se trouve dans la moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an.

Les installations de la STEP de Vidy ont traité 30.5 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (+0.7% par rapport à 2018). Le nombre d'habitant·e·s effectivement raccordé·e·s ne cesse d'augmenter, passant de 239'714 en 2018 à 241'575 en 2019.

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du service. Au total, 620 échantillons d'eaux usées ont été prélevés, correspondant à 4'332 analyses effectuées.

Le suivi analytique des boues de propre production (2'309 échantillons) et des boues extérieures (310 échantillons) a été assuré en interne. Ainsi, ce sont 2'619 prélèvements qui ont été réalisés, pour un total de 3'409 analyses effectuées.

La quantité de détritiques captés en entrée de STEP atteint 390 tonnes, soit une augmentation de +27.0% par rapport aux 307 tonnes retenues en 2018. Cette augmentation s'explique essentiellement par la mise en service de deux des trois nouvelles lignes de prétraitement (début octobre), équipées de dégrilleurs fins. De ce fait, la qualité des refus de dégrillage a sensiblement changé dans la mesure où tous les détritiques supérieurs à 6 mm sont captés afin d'être envoyés en incinération (> à 10 mm dans les anciennes installations).

Pour ce qui est du sable, 750 tonnes ont été captées en 2019, en diminution de 32.9% par rapport aux 1'117 tonnes de l'année précédente. Cette diminution s'explique en partie par le fait que les nouveaux dessableurs sont dotés de laveurs qui permettent d'enlever une grande partie de la charge organique du sable qui, elle, poursuit la filière de traitement des eaux usées. Une diminution des quantités de sable charriées par les eaux usées arrivant à la STEP a été constatée tout au long de l'année.

La STEP de Vidy a réceptionné et traité 2'052 tonnes de graisses de restaurant, en augmentation de 10,6% par rapport à l'année 2018 (1'856 tonnes).

En outre, 28'183 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, soit une diminution de 4.3% par rapport à 2018. Cette légère diminution du tonnage des boues s'explique par une diminution de la charge arrivée à la STEP suite à une pluviométrie plus importante.

Quant aux boues extérieures, 8'202 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP, soit une diminution de 12.5% par rapport à 2018.

Ainsi, et tenant compte des variations des stocks, la quantité de boues incinérées à Vidy est restée stable en 2019, soit 37'118 tonnes (37'038 en 2018). Le total des résidus d'incinération évacués en décharge contrôlée (Teufal à Berne) s'élève à 2'731 tonnes, pour 2'812 tonnes l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'490 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance de la ville (-0.9% par rapport aux 19'677 MWh fournis en 2018), représentant 3.8% de l'énergie totale.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2019, que le nombre des moyennes horaires respectant les normes en monoxyde de carbone (CO) s'élève à 95.9% du total des heures d'incinération, soit 1.1% en dessous de la limite minimale de 97% fixée par la loi. Ceci dit, cette moyenne est à relativiser dans la mesure où l'équipement servant à analyser les fumées de sortie a été hors service quatre mois durant, et que les valeurs indiquées par l'analyseur de secours (prises en compte dans le calcul) sont, pour le CO, environ 30% au-dessus des valeurs réelles (décalage du point zéro). La Direction Générale de l'Environnement ayant constaté cet état de fait, a donné son accord pour que l'incinération puisse se poursuivre. Quant aux oxydes d'azote, le nombre de moyennes horaires respectant les normes s'élève à 99.6%, bien au-dessus de la limite minimale de 97% exigée.

## **EPURA S.A. ET CHANTIER DE LA NOUVELLE STEP**

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N°2015/21 (« *Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils* »).

Depuis lors, elle est chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle STEP de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitant·e·s. Un des défis de l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Le départ à la retraite, en 2019, du titulaire du poste de directeur des projets a conduit le chef de projet à reprendre le poste du premier. Le poste du second a été repourvu en cours d'année, simultanément au lancement du recrutement d'un responsable financier pour Epura S.A.

Le montage des équipements électromécaniques s'est achevé en 2019 dans les bâtiments des prétraitements, du traitement primaire, de la désodorisation et du traitement des boues (partiellement pour ce dernier). Deux lignes sur trois des nouveaux prétraitements sont en service depuis l'automne. Il en va de même de l'épaississement des boues. Les prétraitements provisoires, mis en place et en service dès 2016 pour permettre la construction des nouveaux bâtiments, ont été arrêtés en 2019. Les équipements électromécaniques y sont récupérés pour former la 3<sup>e</sup> ligne des nouveaux prétraitements. Cette dernière ligne entrera en service en 2020.

L'année sous revue a aussi été marquée par la préparation (projet d'ouvrage, préparation des appels d'offres) des travaux visant la réalisation du futur bâtiment du traitement biologique.

La mise en service de l'ensemble des bâtiments constituant la nouvelle STEP, y compris ceux dits de la phase 3 (traitement biologique et des micropolluants), est à présent envisagée pour 2023.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, il convient de se reporter au site [www.epura.ch](http://www.epura.ch).